51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 30 26 JUILLET 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Parait à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète....... 18 fr. / Edition partielle....... 12 fr. } | ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

La Franc-Maçonnerie. *(Premier article)*. — I. Obscurité de ses origines et de son histoire, 481. — II. Périodes anciennes de cette histoire, 482. — III. Le secret maçonnique, le symbolisme, 483. Condamnation de la maçonnerie par les papes, 485. — IV. La maçonnerie et Frédéric II, 486. — V. La maçonnerie en France, 487. — VI. La maçonnerie et la Révolution française, 489 ; sous Napoléon Ier, 491. — VII. Sous la Restauration, la monarchie de Juillet et le second Empire, 491.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Jean Pommier, 494 ; *Esclavage d'amour du Cœur Immaculé de Marie*, Dr Léon Gessi, 496.

PRÉDICATION

Triduum d'Adoration perpétuelle. — III. L'Eucharistie, gage de notre charité, 401.

Panégyrique de S Laurent. — Les éminentes vertus du saint, 405.

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVII. La liturgie du sacrement de l'Ordre *(suite)* : Le sacre des évêques, 408.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — XV. *13e Invocation :* Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs, 411.

Pour l'installation d'un curé. — Les fonctions du pasteur, 413.

Allocutions de mariage. — III, 415.

AVIS PRATIQUES TRÈS IMPORTANTS

1° Joindre 1 fr. et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.

2° Joindre 0 f. 50 et la dernière bande à toute demande de *consultation*. Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

Les questions anonymes sont jetées au panier.

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

5° Nous ne pouvons fournir que les livres expressément indiqués en vente à nos bureaux. Pour tous les autres, s'adresser à l'éditeur ou à un libraire.

PETIT COURRIER

Q. — Où pourrai-je me procurer une brochure du P. Ignace Marie, O. F. M., *Le Calvaire et l'Autel, Elévations sur le Chemin de la Croix* ? Est-ce un véritable « Chemin de Croix » dont je puisse me servir en public dans mon église ?

R. — *Le Calvaire et l'Autel*, in-12 de 184 p., 10 f., est en vente à Metz, chez les Pères Franciscains, 17, rue Marchant; à Paris, Librairie St-François, 4, rue Cassette; et à Gembloux (Belgique), imprimeur éditeur J. Duculot.

Il ne s'agit pas ici à proprement parler de Chemin de la Croix; mais d'*élévations* ou *méditations* sur le Chemin de la Croix. Vous pourrez cependant y puiser d'excellentes idées à proposer à vos paroissiens en résumant la doctrine de l'auteur. « Livre riche de doctrine et profondément émouvant », écrivait M. Vansteenberghe, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, dans la *Revue des Sciences religieuses*, avril 1932, p. 283.

Q. — On me dit qu'il existe un journal spécial pour les petits séminaristes en vacances, ayant pour but de les maintenir dans l'esprit de leur vocation pendant ce temps passé dans le monde. L'*Ami* le connait-il ?

R. — Oui, ce journal existe; c'est *Le Lien*, dont le directeur est M. l'abbé Gegout, 4, rue des Cha-

noines, à Nancy ; il paraît toutes les semaines de mi juillet à octobre, une fois à Noël et une fois à Pâques ; l'abonnement coûte 5 f. pour la France, 8 f. 50 pour l'Etranger. *Le Lien* vient de commencer sa treizième année ; c'est vous dire qu'il a mérité le succès.

Q. — Le 2 juillet la Sainte Vierge rendit visite à sa cousine, et celle-ci sentit son enfant tressaillir dans son sein. Alors, comment expliquer la naissance de S. Jean *le 24 juin ?* Plusieurs confrères réunis se sont posé la question et en leur nom je viens vous prier de nous donner une réponse.

R. — Nous avons traité la question en 1914, p. 224, et voici le résumé donné par nos *Tables Générales* (de 1909 à 1923), p. 629 : « La Visitation est fixée au 2 juillet parce que, ne pouvant être placée en Carême, qui à cette époque (XIVe siècle) n'admettait que bien difficilement les fêtes, l'Eglise jugea bon de la placer à la date vers laquelle la Sainte Vierge quitta la maison de sainte Elisabeth, » après la circoncision du Précurseur.

Pour les Vocations — L'Œuvre des *Petits Clercs de St-Martin*, œuvre de recrutement sacerdotal en faveur du diocèse de Tours, reçoit volontiers, sur recommandation de MM les Curés, les enfants désireux de se faire prêtres et qui, faute de ressources temporelles, ne pourraient entrer dans les Petits Séminaires de leur diocèse d'origine.

Elle conduit ses sujets depuis la 7e jusqu'au sacerdoce et comporte même une Section de vocations tardives.

En principe, il n'est rien demandé aux familles, si non un humble trousseau, les petites fournitures courantes, l'entretien des chaussures et les frais de voyage.

S'adresser à M. le Supérieur des Chapelains et des Petits Clercs de la basilique St-Martin, 3, rue Baleschoux, à Tours (Indre-et-Loire).

Tristan MIRBEL — La Pentecôte de Philippe *ou la Confirmation expliquée.* **— Brochure in-8 de 78 p., illustrée, 3 f. — Paris, Bonne Presse.**

Ce petit livre est destiné aux enfants qui se préparent à la Confirmation. L'histoire de Philippe, d'abord rebelle à l'idée d'être confirmé, puis absolument conquis par la préparation que lui fournit le vieux curé du village, est l'histoire de beaucoup d'enfants laissés à eux-mêmes au point de vue religieux. Peut-être, lue par ces enfants ou adaptée à leur mesure par les grandes personnes qui voudraient la leur raconter, l'histoire de Philippe aidera-t-elle quelques-uns de ces petits à faire leur « Pentecôte » dans sa plénitude.

« Museum Lessianum, » Section missiologique. — C. WESSELS, S. J. — Histoire de la Mission d'Amboine (1546-1605). Traduit du néerlandais par J. Roebroek, S. J. — In-8 de 238 p., 37 f. — Louvain, 11, rue des Récollets.

L'histoire de l'ancienne mission catholique d'Amboine, aux Iles Moluques, dans l'archipel malais, n'a pas encore été écrite. Quelques essais avaient été tentés au XIXe et au XXe siècle ; mais les auteurs avaient dû, faute de documentation, se contenter de « vagues contours. »

Le présent ouvrage se propose de mettre un terme à cet état de choses, en relatant le plus complètement possible, et avec un grand souci de la vérité historique, l'évangélisation d'Amboine dans le cadre de la situation coloniale du temps. A cette fin on a utilisé non seulement les documents imprimés, éparpillés de toutes parts, mais encore un grand nombre de lettres et de relations de missionnaires restées inédites et heureusement retrouvées par l'auteur dans les archives de sa Compagnie et dans quelques grandes bibliothèques.

Documents imprimés et lettres ou relations de missionnaires sont relativement rares pour la fin du XVIe siècle Cependant l'auteur n'a pas recueilli moins de 77 pièces : vingt six lettres ou rapports d'Ambon et seize de Tidore, les autres venant de Goa, Cochin, Malacca et des Philippines. La plupart sont des originaux ; quelques-uns des rapports sont de simples copies faites à Goa pour être envoyées en Europe. Somme toute, le nombre et la qualité des documents trouvés sont très satisfaisants.

L'auteur s'est confiné volontairement au domaine d'Amboine ; mais il est entré dans des détails parfois minutieux, « persuadé que ces soi-disant « bagatelles » peuvent parfois éclaircir d'autres points obscurs ou contestés. » Deux appendices achèvent le volume : l'un comprenant une liste de tous les missionnaires qui ont travaillé à Amboine et aux Moluques pendant l'époque qui nous occupe, avec tous les détails biographiques et bibliographiques qui ont pu être recueillis ; l'autre donnant une liste aussi complète que possible de tous les commandants portugais d'Amboine.

A signaler une table très complète des noms propres cités et deux cartes : les *Moluques* et *Amboine et les Oullasers.*

Notre-Dame de Montfalcon, à Mézériat (Ain). — In-8 de 24 p., avec une gravure. — Chez M. l'abbé Mollie, curé de Mézériat.

Le sanctuaire de N.-D. de Montfalcon, à 1.500 mètres de Mézériat, fut bâti au XIXe siècle sur l'emplacement de l'ancienne chapelle seigneuriale. Mais la statue qui y est vénérée date du XIIIe siècle. La petite plaquette de M. le Curé de Mézériat a pour but de faire connaître l'image vénérable et le sanctuaire qui l'abrite. Deux pages sont consacrées à N.-D. de Montfalcon « dans la sculpture française au XVe siècle. » La statue est sculptée dans la délicate et charmante pose de la jeune mère allaitant son enfant.

« Bibliothèque catholique illustrée ». — Le Crucifix, par Cécile JÉGLOT. — La cathédrale de Bourges, par M. le chanoine VILLEPELET. — Chaque vol., 5 f. — Paris, Bloud et Gay.

I. — *Le Crucifix* de Mlle Jéglot nous retrace l'histoire de la Croix et du Crucifix à travers les âges La Croix et le Crucifix apparaissent ici étroitement liés, ne faisant qu'un, et leur union exprime parfaitement la douleur, l'amour et le rachat, — la trilogie de la Rédemption.

Moins érudite peut-être que l'article *Croix et Crucifix* du *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie,* cette étude, surtout dans la partie qui concerne le moyen âge et les temps modernes, nous touche davantage ; car, en elle, toute la douleur du Crucifix et toute la nôtre qu'il appelle se rejoignent, dans des pages et des images dont certaines tombent sur le cœur comme des larmes brûlantes.

La piété trouvera donc ici un aliment substantiel, qu'elle aurait grand tort de négliger.

II. — La cathédrale de Bourges est l'une de nos cinq grandes cathédrales gothiques. M. le chanoine Villepelet l'étudie avec amour. Il en retrace tout d'abord l'histoire, puis en interprète les leçons et le symbolisme : l'enseignement des pierres, c'est-à-dire les sculptures des cinq portails ; le poème de la lumière, c'est à dire les magnificences des vitraux ; le reliquaire du passé, c'est-à-dire les souvenirs historiques qui se rattachent à l'édifice. Le dernier chapitre : « Des abîmes jusqu'aux cimes » nous fait descendre dans la crypte et gravir l'une des tours.

Est-il besoin de rappeler que ces deux volumes, comme les volumes antérieurs, sont superbement illustrés ?

Comtesse d'ADHÉMAR. — En quête d'une Eglise : Ma jeunesse protestante. *Souvenirs (1849-1884).* **— In-12 de 200 p., 10 f. — Paris, Beauchesne.**

La comtesse d'Adhémar, connue par ses travaux sur l'éducation féminine et par l'émouvante « histoire d'âme » où nous la voyons venir du protestantisme à l'Eglise Romaine avec l'aide de l'abbé G Frémont, retrace en ce nouveau livre les souvenirs de sa jeunesse protestante ; et sous sa plume se déroule en même temps le tableau d'une de ces grandes familles provençales dans lesquelles les deux confessions chrétiennes voisinaient, et où la commune préoccupation d'une

(Voir la suite p 238).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

Fonderie spéciale
de
CLOCHES & CARILLONS
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.

Mon J. L. U. Dencausse
M. Fourcade, Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot. TARBES.

E.A.ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

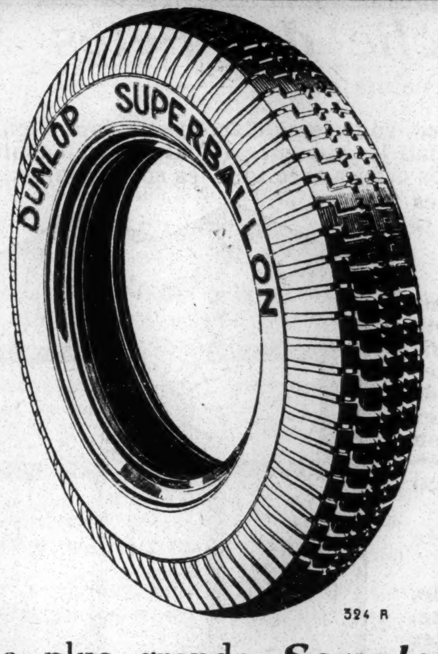

La plus grande *Souplesse* et la meilleure tenue de route sont obtenues grâce au *Superballon*

DUNLOP

Siège social, 64, rue de Lisbonne, PARIS 8e.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque
TETRA

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

MANUFACTURE DE CARRELAGES CÉRAMIQUES
BOCH FRÈRES, à Louvroil-lez-Maubeuge (Nord).
Maison fondée en 1861 — R. C. Avesnes B 110
Tél. 75 MAUBEUGE—Télégr. BOCH MAUBEUGE
Carreaux en véritable grès cérame unis et dessins tous styles. — Faïence — grès vernissé — statues — tuyaux.
Catalogues & devis gratis sur demande.

Les Plantes bienfaisantes

Simple mais efficace, la médication par les plantes retrouve les faveurs de la Faculté. Son action énergique mais naturelle ne brutalise pas l'organisme : elle régularise les fonctions intestinales et purifie le sang.
De tous les remèdes à base de plantes, la **Tisane des Chartreux de Durbon** est la plus efficace. Elle constitue une véritable cure de désintoxication et combat avec succès les somnolences, maux de tête et vertiges, cortège habituel de l'anémie.
Le flacon 14,80, dans toutes Pharmacies. Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient brochure et attestations.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

MANUFACTURE DE **TAPIS D'EGLISES**

ADAM & Cie

AVIGNON

Echantillons franco sur demande

Remise actuelle de dix pour cent.

FABRIQUE de

MOBILIER D'EGLISE

Maison entièrement spécialisée, fondée en 1875

C. LENCLOS, rue de la Gare, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence

POLYCOPISTES

soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils fournitures et papiers de tirage de **H. HUSSON**, à Blevaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

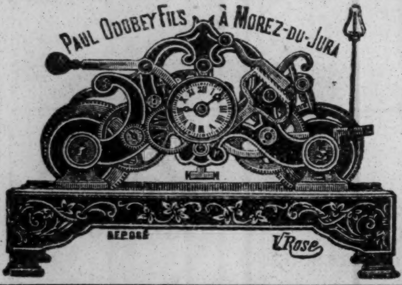

HORLOGES pour ÉGLISES et Châteaux

Anciens Établissements Paul ODOBEY Fils, de Morez-du-Jura

L. TERRAILLON & Cie, SUCCESSEURS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000

Médaille d'Or de l'Ecole d'Horlogerie de Cluses

Usines et Bureaux à **PERRIGNY (Jura)**

Remontage automatique par moteur électrique
CARILLONS automatiques et à clavier
Références du monde entier

Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami du Clergé* — R. C. 2874 Lons-le-Saunier

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

CARTON & MOTTE FABRICANTS

11, rue des Chats-Bossus, LILLE

— MAISON FONDÉE EN 1850 —

Toutes statues — Toutes tailles

CHRISTS POUR MISSIONS

Haut^r 25 °/m — Emballage *franco*.
Échant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES

Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.

Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/m

Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50

Tarif et échantillons gratuits sur demande.

N'attendez pas l'approche des Fêtes

pour faire la révision de vos ornements sacrés

En y songeant dès à présent, et en passant vos commandes, vous ferez d'abord une bonne œuvre, en permettant de donner du travail au personnel, et lui adoucir de ce fait les rigueurs de l'hiver ; et ensuite vous serez bien mieux servis, ayant le temps nécessaire pour exécuter vos ordres avec tous les soins voulus.

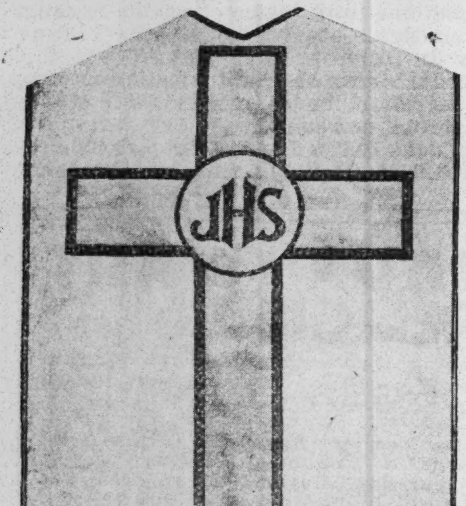

N° 598

En plus des modèles précédemment parus, la M^on **P. VERMARE** vous propose :

N° 598 — **Chasuble, sur** fond lampassette, dessin moderne ou moire soie artificielle (toutes teintes liturgiques) Chiffre brodé application à la main, or mi-fin. Confection galon et frange or mi-fin. Doublure satin simili : **Frs 220**

N° 586 — **Notre Chasuble à 205 francs**

Sur bonne lampassette, toutes teintes liturgiques, chiffre à gloires paillettes brodé or mi-fin, en relief à la main. Galon et frange or mi-fin. Doublure satin simili.

Cette même chasuble sur fond drap or mi-fin : **Frs 305**

Port et emballage en sus.

Pour les chapes, dalmatiques, écharpes et étoles, envoi de tous renseignements sur demande.

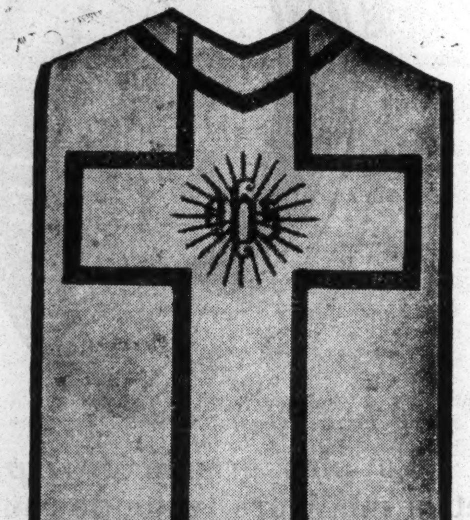

N° 586

Adresser demandes et correspondance :

M^on **P. VERMARE** — *Aux Arts Religieux* — 25, Chemin de Francheville — LYON St-Irénée (Rhône).

Téléph. Franklin 01-88

Ami du Clergé du 19-26 juillet 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Triduum d'Adoration perpétuelle. — III. L'Eucharistie, gage de notre charité, 401.
Panégyrique de S. Laurent. — Les éminentes vertus du saint, 405.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVII. La liturgie du sacrement de l'Ordre *(suite)* : Le sacre des évêques, 408.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XV. *13e Invocation :* Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs, 411.
Pour l'installation d'un curé. — Les fonctions du pasteur, 413.
Allocutions de mariage. — III, 415.

TRIDUUM D'ADORATION PERPÉTUELLE

III

L'EUCHARISTIE, GAGE DE NOTRE CHARITÉ

Mes frères,

L'Eucharistie représente le plus haut objet de notre foi, l'Eucharistie est encore le motif le plus certain de notre espérance. J'ai ajouté qu'elle devait être aussi le gage le plus doux de notre charité.

Après l'ostensoir qui la présente à nos adorations, après le calice rempli du sang précieux qui lave les péchés du monde et qui intercède à notre place, voici le ciboire où dort Jésus-Hostie en attendant qu'il nous soit distribué, — symbole de la charité, la troisième des vertus théologales, qui couronne et qui achève notre vie chrétienne.

C'est donc de l'Eucharistie, gage de notre charité surnaturelle, que je voudrais, dans ce dernier entretien, vous parler.

Je vous dirai d'abord pourquoi et à combien de titres Jésus mérite notre amour, et en second lieu je vous montrerai avec quelle profondeur il lui a plu de nous prouver le sien. J'espère qu'après m'avoir entendu vos cœurs tressailleront de reconnaissance, qu'il vous viendra naturellement aux lèvres un cri d'adoration plus tendre pour le Sauveur Jésus et qu'ainsi ces trois jours d'Adoration perpétuelle lui auront au moins apporté cette consolation, parmi tant d'ingratitude et d'oubli, d'un peu de surnaturelle charité.

I. — *Pourquoi le Christ mérite notre amour*

Une première remarque à faire, c'est que, en dehors du christianisme, je devrais même dire en dehors du catholicisme, aucune religion n'a émis la prétention de nous faire aimer Dieu. Il semble que, dans aucun culte, le Dieu qu'on présente comme l'être suprême ne se soit senti assez sûr de la conscience humaine pour lui demander ce tressaillement de tendresse qui s'appelle la charité. Dans tous les cultes, Dieu a demandé l'adoration, Dieu a demandé de le servir, mais l'amour, il semble que ce soit là chose si difficile, si spontanée et si rare que Dieu ait reculé devant ce précepte.

Les anciennes religions orientales demandaient surtout l'adoration. Les Romains exigeaient surtout un culte positif et régulier. Les Grecs ne demandaient pas la tendresse, se contentant d'une certaine admiration artistique et d'un goût de dilettantisme plutôt que de charité.

Un seul culte, parce qu'il était déjà le vrai culte, avait inscrit dans son symbole le précepte de l'amour, et les Juifs disaient, dans leur code religieux, la parole que Iahwé leur avait dictée : « Tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. »

C'était un précepte, mais ce n'était pas le précepte général. Ces Juifs, peut-être influencés par les religions orientales, étaient beaucoup plus frappés de la grandeur ineffable de Dieu que de sa bonté pour nous ; ils le redoutaient plus qu'ils ne l'aimaient.

Si vous voulez une preuve que Dieu est bien le promoteur, non pas seulement de l'Evangile, mais du christianisme intégral, c'est-à-dire du catholicisme, après vous avoir montré combien l'amour de Dieu était étranger à toutes les religions que nous venons de citer, je vous convierai à regarder une religion chrétienne, mais imparfaitement chrétienne, créée par une hérésie ou par un schisme Le protestantisme, par exemple, est pourtant bien pénétré de l'Evangile ; il a lu, comme nous, les douces paroles du Sauveur Jésus ; il admet les Evangiles et les Epîtres de S. Jean où l'Apôtre nous dit que Dieu est amour. Mais parce qu'il n'est, en somme, qu'un catholicisme réduit, le protestantisme, par cette pente fatale de l'erreur qui finit toujours par se démasquer, montre qu'il n'est qu'un catholicisme imparfait par l'imperfection de son amour. Il connaît Dieu et Jésus-Christ ; il essaie de les servir, il les adore, il les aime moins que nous. Moins que nous, parce qu'il croit moins à leur amour ; moins que nous, parce que ses temples sont plus froids ; moins que nous, parce que ses cérémonies sont moins solennelles et moins touchantes ; moins que nous, parce qu'il ne croit pas à ces divines vérités ; moins que nous parce que, — je vous le disais avant-hier, — il a reculé devant la foi la plus héroïque de toutes, devant la foi à Jésus-Hostie.

Aimer Dieu, c'est donc l'affaire du christianisme intégral, c'est-à-dire du catholicisme. Mais, pour que Dieu mérite notre amour, que faut-il donc ?

Que faut-il, en général, pour mériter notre amour ? Je vais le dire très simplement et, une fois encore, sans reculer devant les mots. Ce qui mérite notre amour, c'est la beauté. Oui, essayez

d'analyser ce sentiment : à sa base, c'est toujours la beauté que vous trouverez, la beauté même physique, s'il s'agit d'un amour inférieur et médiocre ; la beauté morale, la beauté intellectuelle, la beauté d'une conscience héroïque, s'il s'agit de sublimes et de grandes amours.

La beauté ! C'est peut-être seulement ainsi que nous pouvons la définir, car, s'il fallait nous en remettre aux discussions des philosophes ou des artistes, nous serions bien embarrassés de dire, au fond, ce qu'elle est. On peut tous les jours bâtir des théories de la beauté. Elles n'ont qu'un défaut, c'est qu'elles se contredisent à peu près toutes ; ce qui prouve qu'au moins elles ne sont pas toutes également vraies. Nous ne pouvons pas dire ce qu'est la beauté, mais nous pouvons dire, avec la certitude de ne pas être contredits, ce que produit la beauté. Eh bien ! je le répète, ce qu'elle produit infailliblement, le signe certain où on la reconnaît, c'est qu'elle éveille en nous l'amour.

Si donc, m. f., Dieu veut mériter d'être aimé, si c'est, comme le dit le catholicisme, surtout sa prétention et son précepte fondamental, il faut que Dieu nous révèle sa beauté. Sinon, nous aurons beau savoir qu'il est bon ; nous aurons beau savoir qu'il nous a créés ; nous aurons beau savoir qu'il est notre Maître, notre Juge et même notre Rédempteur, ce sera assez pour croire et espérer en lui, ce ne sera pas assez pour commencer dès maintenant à l'aimer.

Et voici que la beauté de Dieu est tellement ineffable, tellement spirituelle, tellement supérieure à nous, qu'elle menace de ne pas nous être accessible. Et voici que Jésus, à l'origine du christianisme, vient précisément en ce monde pour mettre à notre portée l'inaccessible beauté de Dieu.

Oui, Jésus est venu pour sauver les hommes et pour effacer les péchés du monde, — je vous le disais hier. Mais Jésus — c'est S. Paul qui l'affirme — est venu aussi pour nous manifester la beauté et les splendeurs de Dieu.

Quelles sont-elles donc, m. f., les splendeurs de Dieu révélées par Jésus-Christ, méritant de la sorte notre amour ? Je ne les dirai pas toutes. Si je les disais, ce serait le paradis, ce serait l'éternité, et vous m'en voudriez peut-être de la commencer déjà. J'en dirai quelques-unes seulement.

Première splendeur de Dieu : sa sainteté infinie, sa pureté ineffable, à tel point qu'elle ne trouve pas de comparaison ; sa pureté si sévère que, même dans les anges, dit la Bible, elle finit par découvrir des points moins lumineux, des ombres, qu'elle appelle des taches, quand nous pourrions, nous, encore les appeler des rayons. Sainteté ineffable de Dieu devant laquelle les anges se prosternent, en répétant parce qu'ils épuisent par là toute leur adoration et qu'ils traduisent leur anéantissement : « Saint, Saint, Saint est Iahwé Sabaoth, le Dieu des armées. » Voilà la première splendeur de Dieu, qui nous a été révélée par Jésus-Christ, dont la pureté et la sainteté se sont manifestées avec éclat.

J'en appelle à ses contemporains. Et j'en appelle à l'opinion de l'humanité, depuis vingt siècles.

J'en appelle à ses contemporains. Jésus les a provoqués, il a groupé autour de lui ses contradicteurs et, un jour où ils essayaient de le presser d'objections, il leur a jeté ce magnifique défi : « Qui de vous me convaincra de péché ? »

Car, parmi ses contemporains, ce serait une erreur de croire que cette phrase tombée des lèvres du Christ n'a pas été étudiée. Cette pureté du Christ, figure de la sainteté de Dieu, a été un moment calomniée. Mais la calomnie était si basse et le reproche si honteux que même les contemporains n'ont pas voulu l'écouter.

Savez-vous ce qu'ils ont trouvé à reprocher au Christ ? Ils ont trouvé à lui reprocher de manger avec les publicains et les pécheurs, de manger avec les pauvres. Comme si, mangeant avec les pharisiens, la même accusation n'aurait pas pu lui être faite, aggravée encore par l'hypocrisie. Notre-Seigneur aurait pu dire : « Oui, je mange avec les publicains et les pécheurs. Si je mangeais avec les pharisiens, je mangerais avec des pécheurs plus coupables, et voilà tout ! » Les contemporains ont donc laissé tomber cette calomnie jetée au Sauveur, et les siècles à venir ont cru comme eux à la sainteté du Christ.

Car, m. f., c'est une remarque qu'il ne faut pas omettre de faire, on a scruté l'avenir de notre divin Maître. On a essayé de découvrir en lui des contradictions. On a restreint au minimum possible la signification des paroles qu'il a dites. Mais il faut rendre cette justice à nos adversaires, c'est que, depuis vingt siècles, aucun, je dis aucun de ceux qu'on peut nommer, aucun de ceux qu'on peut lire, aucun de ceux qui ont un nom, aucun n'a osé jeter l'outrage à la figure de Jésus de Nazareth. Aucun n'a osé dire qu'il fut un menteur. Tout au plus quelques-uns se sont-ils permis de dire qu'il avait trop cru en sa mission et qu'un amour débordant pour les pauvres en avait fait un illuminé. Mais la pureté de son cœur, mais l'intégrité de sa vie, mais sa divine sainteté, personne n'a osé les attaquer.

Et Dieu a une seconde splendeur, après la sainteté : c'est la lumière inaccessible où il habite.

La lumière, même en ce monde, n'est-elle pas la plus belle chose qui soit ? La lumière, est-ce que, même en ce monde, elle ne suffit pas à tout transformer ? Est-ce que vous ne l'avez pas vue changer même des ruines en palais éblouissants ? Comme l'a dit un poète célèbre : « O soleil, sans toi les choses ne seraient que ce qu'elles sont ! »

Lumière matérielle, ce n'est pourtant que l'image affaiblie de la lumière inaccessible de Dieu.

— O Christ Jésus, chargé de révéler aux hommes les splendeurs de Dieu, par la pureté de votre vie vous nous avez révélé sa sainteté infinie. Comment allez-vous maintenant nous révéler son inaccessible lumière ?

— Son inaccessible lumière, je vous la révélerai, répond Notre-Seigneur, par la splendeur de mes paroles. Je vous la révélerai par les lumières de mes discours. Je vous la révélerai par la profondeur de mes enseignements. La lumière, vous savez bien que, pour la comprendre, il ne faut pas se borner aux sphères matérielles, mais qu'il faut monter jusque dans l'intelligence de l'esprit. Dans l'esprit de l'homme, je verserai la lumière à flots, la lumière indéfectible et divine, écoutez-moi !

Et les foules écoutaient et les paroles du Christ étaient si lumineuses, en effet, si remplies de profondeur, renfermaient tant de mystères cependant accessibles et expliqués, que les foules, même ignorantes, sans se rendre compte au juste de leurs sentiments, se groupaient autour du divin Maître et pendant des journées entières le suivaient sur le penchant des collines ou sur le bord des lacs, sans même penser à se nourrir, au point qu'il était obligé de veiller sur elles.

Et quand on disait à cette foule : « Pourquoi vous pressez-vous de la sorte sur les pas de ce prophète ? Ce n'est que Jésus de Nazareth. Ce que vous n'aurez pas entendu aujourd'hui, vous l'entendrez demain ! » la foule simplement répondait : « Nous le suivons parce que jamais homme n'a parlé comme celui-là, parce qu'il y a dans ses discours je ne sais quoi de si convaincant et si doux, de si suave et de si fort, de si lumineux et de si chaud, de si ardent et de si bon, qu'après avoir un moment donné son attention, on ne peut pas la lui reprendre et qu'il nous entraîne avec lui. »

Enfin, la dernière splendeur de Dieu, après la sainteté, après la lumière, c'est la nature divine elle-même.

Jésus nous l'a montrée, autant qu'elle peut nous être rendue visible, en la faisant transparaître sur sa nature humaine, dans l'unité de sa personne. Il apparut au monde méritant l'éloge que l'Ecriture Sainte lui a donné, il apparut au monde comme le plus beau des enfants des hommes. C'était sa dernière manière de se révéler et de mériter notre amour.

Quand je pense, m. f., qu'on a pu sérieusement discuter la question de savoir si Jésus, dans sa nature humaine, était beau ou ne l'était pas ! Faut-il vraiment que nous sachions descendre, à certains jours, dans les dernières profondeurs de l'inintelligence ! Discuter si Jésus était beau ou ne l'était pas ! Un Dieu, une divine intelligence, une divine charité !

Eh quoi ! si laids que nous soyons, nous, quand il y a dans nos yeux un éclair de bonté, on dit que nous sommes transfigurés. Quand il flotte sur notre front une pensée sérieuse, on dit que notre front s'emplit de grandeur. Quand nous avons un battement de cœur un peu plus désintéressé et plus haut, il nous monte aux joues une rougeur d'un caractère si particulier qu'elle suffit à nous faire aimer.

Voilà ce que nous sommes dans la profondeur de nos misères, et Jésus, un Dieu, n'aurait pas fait rayonner dans sa beauté humaine, la plus parfaite qui soit, la nature divine la plus complète, la plus profonde, la plus sensationnelle ? Oh ! oui, je comprends bien l'affirmation de l'Ecriture : « Jésus, le plus beau des enfants des hommes, » et je comprends bien aussi l'immense puissance de séduction qu'il a dû exercer, car, quand les foules le suivaient, elles ne se contentaient pas de l'écouter, elles voulaient le voir aussi et, dans cette vision de l'Homme-Dieu, elles trouvaient une extase qui leur faisait oublier les heures.

Jésus mérite l'amour, parce qu'il est venu nous apporter la triple révélation de sa sainteté, de sa lumière et de sa vue. Mais pour qu'on aime, j'ai eu tort de dire tout à l'heure qu'il suffit de montrer de la beauté. Pour qu'on aime, il faut que cette beauté veuille bien s'abaisser jusqu'à nous, il faut qu'elle veuille bien se donner un peu à nous. Il faut que nous puissions sentir qu'elle nous appartient dans une certaine mesure et que nous pouvons compter sur elle ; sinon, si splendide et merveilleuse qu'elle soit, nous pourrons avoir envie de l'aimer, mais nous ne l'oserons jamais.

II. — *Comment le Christ nous a prouvé son amour*

Après vous avoir montré pourquoi et à combien de titres Jésus mérite notre amour, j'ai à vous montrer maintenant combien il a tenu à nous prouver le sien.

Or, m. f., il n'y a qu'une manière, une seule, de prouver son amour. On prouve qu'on aime, quand on est bon ; on prouve qu'on aime, quand on est dévoué ; on prouve qu'on aime, quand on est fidèle.

Et d'abord, on prouve qu'on aime quand on est bon ; c'est-à-dire quand on donne, quand, s'oubliant soi-même, ne cherchant pas à goûter soi-même les douceurs de l'amitié, on vise au contraire à en faire profiter autrui. On prouve qu'on aime quand on répand autour de soi, sur ceux qu'on aime, tous les biens dont on peut disposer. En dehors de là, si l'amour se borne aux démonstrations en paroles, vous n'êtes pas absolument certain qu'il soit vrai.

Jésus donc, pour prouver son amour, a dû commencer par être bon, c'est-à-dire il a dû commencer par répandre autour de lui ses bienfaits. C'est de l'Evangile que nous allons faire encore une fois. Ouvrez l'Evangile : cet homme qu'on peut ne pas adorer, mais que personne ne s'est refusé à admirer profondément, cet homme, savez-vous ce qu'il a fait en ce monde ? Il n'a fait, dit l'Evangile, qu'une chose : du bien ! Il n'a fait que semer ses libéralités autour de lui ; les pages de l'Evangile ne recèlent que des bontés ! La vie du Maître n'est pleine que de cela. Car n'imaginez pas que, même dans les Evangiles, tous ses mi-

racles de bonté soient racontés, puisque S. Jean termine son récit en disant : « Si je voulais tout écrire, je ferais tant de volumes que la terre même ne pourrait pas les contenir. »

Pour prouver son amour, il a semé ses bienfaits : le pain et le vin multipliés, les peines consolées, les péchés remis, les morts ressuscités, les malades guéris, les pécheurs convertis ; toutes les misères, toutes les douleurs, toutes les faiblesses, toutes les pauvretés, le Christ ne les a rencontrées que pour les guérir et les consoler. Vous ne trouverez pas autre chose dans sa vie.

Prouver son amour, ce n'est pas seulement être bon, c'est encore être dévoué.

Etre bon, quand cela ne coûte pas beaucoup, ne suppose pas encore un très grand amour ! Etre bon peut procéder d'un instinct relativement médiocre. Le véritable amour suppose, comme preuve irrécusable, la bonté dans le dévouement, c'est-à-dire dans le sacrifice de soi, dans le brisement de son cœur et, s'il le faut, dans la perte de sa vie. Or c'est ainsi que Jésus nous à prouvé son amour. L'Evangile a pu dire : « Il n'y a pas de marque d'amour plus convaincante que celle-ci : donner sa vie pour ceux qu'on aime. » La Passion du Christ est la réalisation de cette parole.

Et enfin, pour prouver son amour, il ne suffit pas d'être bon, il ne suffit pas d'être dévoué, il faut être héroïquement fidèle.

Je vais peut-être vous étonner, m. f. Même audessus du dévouement, je mets la fidélité comme une marque supérieure de l'amour. Même après le dévouement, je crois que nous avons encore quelque chose à apprendre à ceux qui nous aiment : c'est qu'ils nous aimeront jusqu'à la fin. Oui, je crois que, du moins lorsqu'on a un peu vécu, on se rend compte que ce sentiment, la fidélité, est la preuve suprême de l'amour.

Car enfin la bonté jusqu'au dévouement, ne savez-vous pas qu'on peut la donner un jour et puis n'en avoir plus le courage ou l'inspiration le lendemain ? C'est qu'on aimait trop peu ; si l'on aime vraiment, il faut aimer dans la fidélité héroïque.

Jésus nous a aimés dans une telle fidélité. J'en arrive maintenant à la suprême preuve d'amour qu'il nous a donnée : au sacrement de l'Eucharistie. Il avait semé des miracles, il était mort pour nous. Mais l'on pouvait se demander si, par là, tout était dit. On pouvait se demander si, le soir de sa Passion, il lui aurait plu d'adresser un dernier adieu à ce monde, en lui disant : « Je t'ai aimé jusqu'à la fin, puisque je t'ai aimé jusqu'à la mort. » Et vous l'auriez fait, ô mon Dieu, que nous n'aurions encore qu'à bénir et à adorer.

Mais vous avez voulu être plus fidèle ; mais vous n'avez pas voulu faire d'adieu définitif ; après votre mort, vous avez encore voulu rester et c'est pourquoi, répondant à cette soif de fidélité dans le dévouement et dans l'amour, la veille de votre Passion, vous avez institué le sacrement ineffable où, jusqu'à la fin des siècles, les fidèles pourront aller vous chercher.

Fidélité héroïque, car, pour demeurer de la sorte parmi nous, savez-vous ce qu'il a fallu à Notre-Seigneur ? Il lui a fallu justement se dépouiller de tout.

Je vous ai dit : Jésus mérite l'amour parce qu'il est beau, parce qu'il a, dans sa vie mortelle, rendu accessibles et palpables pour nous la divine sainteté, l'ineffable lumière, la vie inaccessible de Dieu. Je vous ai dit qu'il avait prouvé son amour par ses bienfaits et sa mort. Et maintenant, ô Jésus, pour prouver votre fidélité, l'héroïque moyen que vous avez pris, c'est de jeter par-dessus bord tout le reste.

Pour être fidèle, vous avez fait taire votre parole au tabernacle. Vous avez, au tabernacle, voilé vos ineffables séductions. Au tabernacle, vous avez bien voulu ne plus faire d'autre miracle que celui d'y rester et de ne pas même mourir, mon Dieu, puisque, ressuscité, vous ne pouvez plus craindre la mort, et à votre souveraine preuve d'amour qui est la fidélité, vous n'avez pas craint que nous répondions par l'ingratitude, la méconnaissance et l'oubli.

* *

C'était le danger, m. f. Eh bien ! ce danger-là, j'en appelle à vous ; n'est-ce pas que vous l'avez conjuré pour Jésus-Christ ? N'est-ce pas que vous êtes assez généreux et assez croyants pour ne pas tourner contre lui sa fidélité et son amour ? N'est-ce pas que vous ne l'aimez pas moins, muet et comme mort au tabernacle, que vous ne l'auriez aimé, versant sur la foule les consolations ineffables, ou mourant pour nous sur la croix ?

Pendant ces trois jours d'adoration, c'est justement cette affirmation que l'Eglise vous a invités à donner. Vous êtes venus aux pieds de Jésus-Hostie lui dire que, méritant votre amour et vous ayant si profondément prouvé le sien, vous ne seriez pas des ingrats.

Je vous demande, avant de nous séparer, une résolution qui aille plus loin que cette journée : je vous demande de rester fidèles, vous aussi, à Jésus fidèle dans l'hostie. Je vous demande d'y rester fidèles par la pratique des sacrements, par l'assistance à la sainte messe, par la visite au Saint-Sacrement, par cette soif de recevoir souvent la bénédiction de Jésus-Hostie.

Ainsi, pour vous, m. f., l'Adoration perpétuelle d'aujourd'hui se perpétuera par une adoration journalière plus fidèle, plus respectueuse et plus aimante, prélude de l'adoration triomphale, joyeuse et éternelle que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LAURENT

(10 août)

LES ÉMINENTES VERTUS DU SAINT

Mes frères,

Parmi tous les saints qui illustrèrent l'Eglise de Rome dans les trois premiers siècles du christianisme, il en est peu qui ont jeté un plus vif éclat que S. Laurent. Sa mémoire est restée longtemps en bénédiction dans la capitale du monde chrétien. « Que Jérusalem se glorifie de son Etienne, s'écrie le pape S. Léon le Grand, Rome peut montrer son Laurent avec le même orgueil ! [1] » On lui dédia plusieurs sanctuaires dans la ville éternelle. De bonne heure son nom est inscrit au Canon de la Messe, avec celui de quelques autres grands martyrs. Il jouit du privilège insigne d'avoir une vigile à sa fête, un office spécial au Bréviaire et une messe tout entière qui lui est propre. De Rome, sa renommée s'étend à l'Eglise universelle. Innombrables sont les sanctuaires placés sous son vocable, les autels consacrés à son culte, les paroisses qui portent son nom, les tableaux et les statues qui le représentent.

Quelle est donc, m. f., la raison de tous ces honneurs ? Il faut la chercher, il me semble, dans les éminentes vertus qu'a pratiquées S. Laurent : dans son zèle infatigable, dans son amour pour les pauvres, dans le don joyeux qu'il a fait de sa vie au milieu des plus cruels supplices. Trois tableaux que je vais mettre sous vos yeux et proposer à votre imitation, puisque, selon le mot de S. Augustin, les solennités de nos saints martyrs doivent être pour nous des exhortations à la vertu.

I

Le qualificatif que l'on trouve toujours joint au nom de S. Laurent est celui de lévite : *levita Laurentius.* C'était, en effet, un lévite, ou, pour parler plus exactement, un diacre, un ministre des autels, d'un rang un peu inférieur aux prêtres. Débordés par un véritable torrent d'occupations, les Apôtres avaient institué, dès la première heure, cet ordre du diaconat, auquel ils avaient assigné comme fonctions le soin des pauvres, la distribution des aumônes et de l'Eucharistie, se réservant à eux-mêmes la prière, l'administration des sacrements et le ministère de la parole sainte. Les grandes Eglises avaient continué cette tradition : à côté de l'évêque, on trouvait toujours un ou plusieurs diacres.

C'est ainsi qu'au IIIe siècle le pape S. Sixte avait appelé à cette haute fonction un néophyte dont il appréciait hautement la piété, la charité, le zèle et la prudence : Laurent. Et celui-ci, sans nul doute, s'acquittait de sa charge à la satisfaction unanime des fidèles et du Pontife romain Mais ce qui brillait surtout en lui, c'était son entière obéissance et son attachement filial à son supérieur. Quand S. Sixte est arrêté et conduit au tribunal, Laurent ne peut se séparer de lui, il s'attache à ses pas, il voudrait l'accompagner au supplice et mourir avec lui. Ecoutez-le se plaindre de n'être pas associé aux tourments de son chef : « Mon Père, où allez-vous sans votre fils ? Prêtre saint, où vous rendez-vous sans votre diacre ? Jamais vous n'offriez le sacrifice sans votre ministre ! En quoi ai-je donc pu déplaire à votre tendresse ? M'avez-vous jamais trouvé inférieur à ma tâche ? Mon zèle aurait-il fléchi ? Vous m'avez choisi ; expérimentez donc si vous avez en moi un ministre vraiment digne de l'office que vous m'avez confié de distribuer le sang du Seigneur. »

Assurément, m. f., c'est un serviteur fidèle, celui qui peut se rendre à lui-même un si beau témoignage. Du reste, le Pontife ne lui inflige pas le moindre démenti, tout au contraire : « Je ne t'abandonne pas, mon fils, lui répond-il. Mais de plus grandes épreuves sont réservées à ta fidélité à notre Christ. Pour moi, vieillard, la lutte sera de courte durée, après quoi je recevrai le prix de ma course ici-bas. A toi, plus jeune, il sera donné de remporter sur le tyran un triomphe plus glorieux. Patience ! trois jours encore, et le lévite suivra son prêtre [1]. »

Ces quelques paroles suffisent pour caractériser S. Laurent : bras droit du Pontife romain, ouvrier irréprochable, *operarium inconfusibilem,* comme parle l'apôtre S. Paul, serviteur diligent, dont le zèle est toujours en éveil, l'activité inlassable, toujours prêt à voler au travail, au moindre signal de son chef, à le seconder en tout, à le suppléer même au besoin. Tel était, du reste, l'éloge que l'on faisait de lui dans l'Eglise dès ce temps-là. « Laurent le lévite a fait, disait-on, de bon travail. *Bonum opus operatus est.* » Et le ciel lui-même se plaisait à sanctionner, à bénir et à couronner ce vaillant apostolat : un simple signe de croix tracé par sa main rendait la vue aux aveugles [2].

Et voilà, m. f., comment nous imiterons notre saint patron : par notre zèle au service de Dieu et de son Eglise. Il fut un temps, qui ne date pas de loin, où la foi des chrétiens ordinaires restait volontiers individuelle pour ne pas dire individualiste. Assister régulièrement à la messe, faire leurs Pâques, respecter les ministres de Dieu, payer exactement leur cotisation pour le Denier du culte et les œuvres paroissiales, oui, volontiers, ils allaient jusque là, mais il ne fallait pas leur demander davantage.

Que les prêtres travaillent au salut des âmes, qu'ils aillent à la recherche du pécheur, qu'ils le reprennent, qu'ils le relèvent, qu'ils l'instruisent, qu'ils le ramènent à l'église ; puis, qu'ils se dépensent, sous mille formes diverses, pour catéchiser les enfants, préserver les jeunes gens, mora-

[1] Bréviaire romain, fête de S. Laurent, 2e nocturne, 6e leçon.

[1] Bréviaire romain, 6 août, 3e nocturne, 9e leçon.
[2] Bréviaire romain, 10 août, répons et antiennes.

liser les ouvriers, assister les pauvres, les visiter à domicile, régulariser les unions illégitimes, à la bonne heure ! C'est leur affaire, c'est leur mission, le sacrement qu'ils ont reçu leur en fait un devoir ; ils sont l'Eglise enseignante. Nous, laïques, simples fidèles, restons modestement à notre place, dans les rangs de l'Eglise enseignée.

Ainsi cherchait-on à se justifier à ses propres yeux son insouciance, ou plutôt son respect humain. Excuse inadmissible quand on fait partie d'une Eglise justement nommée militante, dont tous les membres sont de par leur confirmation des soldats de Jésus-Christ, et où Dieu a donné à chacun le mandat de veiller sur ses frères. Aussi bien Notre Saint-Père le Pape Pie XI ne cesse de nous le rappeler. Et de vrai, un fils a-t-il besoin d'un mandat pour défendre sa mère ? Ce mandat, ne le tient-il pas de sa naissance même ? Votre baptême vous a faits les enfants de l'Eglise : qu'attendez-vous donc pour la défendre ? Les prêtres, en nombre insuffisant, succombent à la tâche : ne leur viendrez-vous point en aide ? Est-ce que le chrétien est un être égoïste dont la foi doive s'enfermer dans une silencieuse et froide immobilité ?

Quand, par une nuit d'orage, sous les coups d'une mer en furie, un vaisseau se débat entre vie et mort, et qu'à travers les vagues, les tourbillons, les craquements, les sifflements sinistres, les bonds désordonnés du navire et l'effroi qui gagne en secret les plus fermes, il s'agit d'assurer contre la tempête le salut commun, comment se comporte l'équipage ? Chacun est à son poste. L'homme sur qui repose la vie de tous commande et l'on obéit. Les passagers eux-mêmes deviennent matelots et font la manœuvre. On n'hésite pas, on ne discute pas, on agit. Et la grandeur du péril est surpassée et vaincue par le dévouement de tous. Ainsi, catholiques, devez-vous vous comporter dans les tempêtes qui assaillent votre religion. Les prêtres sont les matelots, vous êtes les passagers. Et parce que, sur la barque qui vous porte tous, la tempête fait rage, vous devez faire la manœuvre avec vos prêtres. Travaillons ensemble, collectivement, solidairement, au salut du navire, je veux dire à la défense de la religion et à la sanctification de notre cher pays. On n'est pas catholique seulement pour sauver son âme et payer sa place à l'église. Les fidèles, de concert avec leurs prêtres et sous leur dépendance, doivent travailler au succès de la cause religieuse, tous sans exception, et chacun selon ses moyens : jeunes filles comme propagandistes de la bonne presse ; jeunes gens comme organisateurs de toutes les fêtes paroissiales ; femmes chrétiennes, comme messagères du prêtre auprès des malades, catéchistes auxiliaires des petits enfants ; et vous, chers hommes, comme témoins de la vérité, défenseurs du prêtre et de la religion à l'atelier, à l'usine, au chantier, au café même, partout où il y a une erreur à redresser, un mensonge à confondre, une âme à sauver, du bien à faire.

II

Mais revenons à notre saint patron et reprenons son histoire. Forcément, son zèle n'avait pu échapper à la connaissance des païens. Ses fonctions mêmes le désignaient à la rage et à l'avidité du tyran. « Laurent, je le sais, tu es le trésorier de l'Eglise et le dispensateur de ses aumônes, lui dit l'empereur Valérien. Livre-moi donc immédiatement ses richesses, sinon tu mourras ! — Laisse-moi seulement le temps d'aller les chercher ! » Telle fut la réponse du saint diacre.

Or, il faut savoir, m. f., que le nombre des pauvres était très grand dans les premières communautés chrétiennes. Conformément à l'ordre du divin Maître, l'Evangile était annoncé d'abord aux pauvres : *Pauperes evangelizantur*. Dans les trois premiers siècles du christianisme, on ne voyait pas dans l'Eglise — S. Paul en faisait la remarque — beaucoup de nobles, beaucoup de puissants. On y appelait plutôt les gens de rien, *ea quæ non sunt,* les petites gens, les âmes simples et droites, plus disposées par là même à accepter les enseignements du Christ. A peine jugeait-on les grands et les riches dignes d'être reçus dans l'Eglise. On les trouvait trop infatués d'eux-mêmes, trop chargés de la pompe du siècle, trop engagés dans les intérêts du monde, ce royaume de Satan, et par conséquent trop peu aptes à goûter les vérités et les préceptes de la nouvelle religion. Si enfin on les y admettait, ce n'était que par grâce et à la condition qu'ils se feraient les soutiens, les serviteurs des pauvres [1]. Et il incombait aux diacres de recueillir les aumônes des frères plus fortunés et de les porter aux malheureux.

Sans nul doute, Laurent s'acquittait fidèlement de cette tâche. Il venait même de distribuer aux pauvres, selon la recommandation du pontife mourant, le reste de l'argent de l'Eglise, les objets de prix qui servaient au culte. Que pouvait-il donc livrer au tyran ? Plus rien. Mais, moins pour le narguer que pour donner à ce païen cupide une leçon de désintéressement et une preuve de l'excellence du christianisme, il s'en va ramasser dans tous les quartiers de Rome les pauvres qu'il assistait de ses aumônes, et amène au tribunal du juge impérial toute une troupe d'infirmes, de loqueteux, de patibulaires. « Voilà, dit-il, les trésors de l'Eglise. Ils ne nous tiennent pas longtemps dans les mains. Nous les faisons passer dans celles des pauvres, par lesquelles elles se transforment en richesses pour le ciel. »

Arrêtons-nous, m. f., à méditer cette noble réponse de S. Laurent : elle renferme un grand enseignement pour nous. Dieu aurait pu créer tous les hommes également riches. Il ne l'a pas voulu. Il a donné plus aux uns, moins aux autres. Il a fait le riche et le pauvre : *Simul in unum dives*

[1] Bossuet, Sermon sur l'éminente dignité des pauvres, 1er point.

et pauper. Pour quelle raison ? Pour la même raison qu'il a créé les montagnes et les vallées. Les montagnes, sur lesquelles tombe principalement la pluie et où se trouvent les glaciers, sources intarissables des rivières et des fleuves ; les vallées destinées à recevoir le trop-plein et la surabondance des montagnes. Ainsi veut-il que les riches ne se considèrent pas comme les propriétaires exclusifs et absolus de leurs biens, mais comme des usufruitiers qui n'en ont que l'administration, la gérance, la jouissance temporaire, une jouissance subordonnée aux exigences de la volonté de Dieu. Or quelle est la volonté de Dieu ? « Tout m'appartient, dit-il. *Mea sunt omnia.* Eh bien ! je veux que toi, riche de ce monde, tu ouvres ta main sur le pauvre et l'indigent qui demeure auprès de toi : *egeno et pauperi qui moratur tecum in terra.* » (Deut., xv, 11).

Voilà donc les pauvres accrédités par Dieu. S'il ne vient pas lui-même à leur secours, il dit à ceux auxquels il a donné plus que le nécessaire de la vie : « Voici que je vous ai établis comme de bons et fidèles serviteurs sur ma dolente famille, afin que vous leur donniez en temps opportun la mesure des biens dont ils ont besoin pour vivre. » Mieux encore : Dieu, qui pourrait venir nous réclamer sa part de nos biens, nous envoie le pauvre à sa place, il se cache derrière lui, de sorte que dans ce nécessiteux qui se présente à vous sous des haillons et qui vous tend la main, c'est votre Dieu qui vous demande et que vous secourez. Lui-même il vous l'affirme : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous aurez fait au dernier de mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. »

Mais admirez, m. f., la miséricordieuse bonté de Dieu. Il nous impose le devoir de l'aumône, mais de ce devoir il a fait un honneur. N'est-ce pas honorer le riche que de lui demander de s'associer à la bienfaisante paternité de Dieu, de le configurer à son infinie libéralité, de le faire apparaître aux yeux des pauvres comme une providence visible, comme un homme divin ? O merveille ! Le riche n'est pas un contribuable que Dieu exploite, mais un ministre des largesses qu'il veut répandre sur les malheureux. Que dis-je ? L'âme charitable est transformée en Dieu, car rien ne nous rend semblables à Dieu, rien ne nous fait Dieu, comme d'imiter son adorable bonté.

Est-ce assez beau déjà ? Cependant il y a plus encore. Dieu, dit S. Jean Chrysostome, connaissait notre amour pour le gain. Il savait que personne ne veut prêter sans hypothèque, sans gage, sans caution. D'autre part il est bien évident que le pauvre ne peut emprunter dans ces conditions, puisqu'il ne possède rien et que personne n'a confiance en lui, à cause de sa misère. C'est alors que Dieu intervient. Il s'offre en gage au pauvre ; il dit au riche : « Ayez confiance, c'est à moi que vous prêtez en assistant les malheureux. Quel intérêt demandez-vous dans vos prêts usuraires ? Un pour cent chaque mois ? Eh bien ! je dépasserai toutes vos exigences. Moi, je vous offre cent pour un [1]. » Et voilà les pauvres établis, comme dit Bossuet, les receveurs généraux et les trésoriers de Dieu [2], ses caissiers et ses banquiers. Leur faire l'aumône, c'est prêter à Dieu, et lui prêter avec usure.

En de telles conditions, l'aumône devient facile. Et cependant que de gens, même parmi ceux qui se disent chrétiens, ne comprennent ni ce devoir, ni cet honneur, ni cet avantage ! On allègue qu'il n'y a plus de pauvres, alors qu'un simple coup d'œil jeté autour de soi ferait découvrir tant de misères cachées ! Ceux-ci exagèrent les bienséances de leur état, se plaignent de la misère des temps, de l'élévation du coût de la vie, de la diminution de leurs revenus, sans réfléchir qu'à défaut de grandes aumônes, on peut toujours rendre un service, témoigner de la sympathie, faire une offrande proportionnée à ses moyens. Ceux-là s'inquiètent plus qu'il ne faudrait de l'avenir et retiennent, sous prétexte de parer à des besoins et à des accidents chimériques, ce que la misère du pauvre réclame au nom de Dieu. Et, pendant qu'ils s'accordent tout ce qui peut flatter leur curiosité, leur vanité, leur sensualité, leurs passions et leurs caprices, pendant qu'ils sacrifient tout à l'ostentation, pendant qu'ils accumulent des revenus dont l'accroissement ne fait que rendre plus rigoureux et plus pressant leur devoir de donner, une foule de malheureux endurent toutes les privations et passent chaque jour que Dieu fait par des angoisses dont le pain de charité pourrait les délivrer.

Oh ! comme l'exemple de S. Laurent, comme sa compatissante charité confond notre dureté de cœur ! Et cette leçon n'est pourtant pas encore la dernière qu'il nous donne.

III

Nous avons laissé le saint diacre avec son escorte de pauvres en présence du tyran. Se voyant joué et déçu, celui-ci entre dans une fureur inimaginable. Laurent est arrêté et jeté en prison. S'il ne renonce pas à sa religion, s'il ne sacrifie pas aux idoles, il mourra. La réponse n'était pas douteuse : plutôt la mort que l'apostasie ! Pour commencer on lui inflige le supplice douloureux de la flagellation. Sous les fouets des bourreaux, son sang coule, ses chairs sont lacérées, meurtries, tout son corps n'est bientôt plus qu'une plaie vive. Mais rien n'y fait : la constance du généreux confesseur demeure inébranlable.

Alors la cruauté, furieuse de son impuissance, cherche quelque autre supplice pour abattre un tel courage. Si elle n'a pu le vaincre par la grandeur des tourments, elle tâchera au moins de le déconcerter par la nouveauté de ses inventions. Comme le psalmiste, Laurent pourra dire : « Ils ont ajouté d'autres tourments à la douleur de mes plaies. *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* » (Ps. XLVIII, 27). Mises à

[1] S. Jean Chrys., *De pœnit.*, homélie 7, n° 7.
[2] Bossuet, Panégyr. de S. François d'Assise, 1er point.

nu, déchirées, les chairs du patient n'ont fait, pour ainsi dire, qu'éveiller l'appétit du monstre couronné. Il lui faut pour se rassasier quelque assaisonnement plus barbare. On fait coucher le saint martyr sur un gril de fer déjà tout rougi par la véhémence de la chaleur, et ses nerfs se retrécissent avec une douleur inexprimable. Quel horrible spectacle ! Laissons Bossuet nous le décrire avec son puissant réalisme, nous montrer Laurent « étendu sur un lit de charbons ardents, son corps fondant de tous côtés par la force du feu et nourrissant de ses entrailles la flamme qui le dévore. Autour de lui s'élève une vapeur noire produite par l'exhalaison infecte des graisses de sa chair qui le suffoque et que le tyran hume avec délices pour assouvir sa fureur inaltérable [1]. »

Et pendant cet affreux supplice, que pensez-vous que fait le serviteur de Dieu ? Qu'il se tord dans la douleur, qu'il pousse des gémissements et des cris ? Non, il trouve le moyen de railler ses bourreaux quand ils viennent aviver le feu. « Allons ! leur dit-il, c'est assez rôti de ce côté ; tournez-moi de l'autre et rassasiez-vous. Vous croyez me plonger dans les ténèbres avec cette fumée ? Erreur ! cette nuit, pour moi, n'a point d'obscurité. Tout s'illumine devant mes yeux [2]. » Il voit déjà son Dieu qui l'appelle, qui lui sourit, qui lui tend la couronne des martyrs, et c'est dans cette vision bienheureuse qu'il rend le dernier soupir.

Devant ce magnifique hommage rendu au nom de Jésus-Christ, devant cette patience à l'épreuve du plus cruel supplice, n'avons-nous point honte de nous-mêmes ? Quoi ? nous nous disons chrétiens, disciples des saints et des martyrs, et tous les jours notre mollesse vient donner à nos protestations un honteux démenti. On ne nous menace pourtant ni des croix, ni des roues, ni des chevalets, ni des grils ardents : pour nous désemparer il suffit des moindres épreuves de la vie. Voici une tempête qui s'élève, voici une perte de biens, une disgrâce, une insulte, une maladie, et tu te laisses aller au murmure, soldat brave en paroles, mais tremblant dans l'action. Va, tu n'es qu'un vain simulacre de chrétien, ta religion n'est qu'un faux or qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, qui s'évanouit dans le creuset. La vraie religion n'est pas faite de la sorte : le feu l'épure et l'affermit.

Mais, direz-vous peut-être, voudrait-on nous faire revenir à l'ère des persécutions et des martyrs ? Non, m. f., sans sortir de notre siècle, nous trouverons ample matière à la vie de pénitence qui est la vraie vie chrétienne. La nature n'a-t-elle pas assez d'infirmités, les affaires assez d'épines, les hommes assez d'injustice, leurs jugements assez de bizarrerie, leur caractère assez d'inégalités, le monde assez d'embarras, ses faveurs assez d'inconstance, ses engagements les plus doux assez de captivités ? Les persécuteurs ne nous manquent pas. Que dis-je ? Si tout nous réussit, si tout nous sourit, c'est à nous à nous rendre nous-mêmes nos propres persécuteurs. Pour mener une vie chrétienne, ne faut-il pas à tout instant contrarier ses désirs, combattre son cœur, craindre ce qui nous attire, rejeter ce qui nous charme, nous éloigner de ce qui nous fascine, pardonner ce qui nous irrite ?

Oh ! qu'il est difficile, pendant que le monde nous accorde tout, de nous refuser quelque chose ! Oh ! qu'il faut de courage pour renoncer à ses inclinations et s'empêcher de goûter et d'aimer ce que la nature trouve si doux et si aimable, pour s'arracher de vive force à des objets vers lesquels tout le poids du cœur nous entraîne, pour se retenir lorsque tout ce qui nous environne nous invite et nous presse à satisfaire nos désirs pour se priver des plaisirs que la chair recherche lorsqu'on a plus de moyens de se les procurer ! [1]

Voilà, m. f., le martyre auquel Dieu et les saints nous appellent. Acceptons le avec la même générosité dont ils nous ont donné l'exemple. Peu à peu nous trouverons comme eux dans les austérités de la pénitence, dans les humiliations de la croix plus de délices et de consolations que les amateurs du monde ne sauraient en goûter dans toutes les folles joies qu'il leur procure et dans tous les contentements de leur orgueil.

Puis enfin, quelque grandes qu'elles soient, nos souffrances ne seront jamais que passagères. Pour un moment de tribulation légère, comme dit l'apôtre S. Paul, c'est tout un poids de gloire éternelle qui nous attend dans le ciel, car notre divin Maître nous l'a promis : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice parce que le royaume du ciel est à eux. » Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXVII

LITURGIE DU SACREMENT DE L'ORDRE *(suite)*

Le sacre des évêques

Mes frères,

Nous avons vu combien sont imposantes les cérémonies qui accompagnent la collation des saints ordres, du sous-diaconat surtout, du diaconat et de la prêtrise. Plus imposantes encore sont celles qui se déroulent au cours du sacre d'un évêque. Leur rareté, leurs mystérieuses significations, la beauté des prières qui les accompagnent sont bien propres à nous inspirer une haute idée de cette dignité qui confère à ceux qui la reçoivent la plénitude du sacerdoce et en fait les successeurs des apôtres.

I

A moins de dispense du Souverain Pontife, le sacre d'un évêque ne peut avoir lieu qu'un di-

[1] Bossuet, panégyr. de S. Gorgon. 2e point.
[2] Bréviaire romain, 10 août, répons et antiennes.

[1] Bossuet, panégyr. de S. Victor, 3e point.

manche ou en la fête d'un apôtre. Il faut, pour y procéder, au moins trois évêques : un prélat consécrateur, seul ministre du sacrement, et deux évêques assistants. Toutefois, s'il était impossible de les avoir, en pays de missions ou en temps de persécution par exemple, le pape pourrait autoriser le prélat consécrateur à se passer de prélats assistants. Il convient que le prélat consécrateur et le nouvel évêque jeûnent la veille de la cérémonie.

Dans le sanctuaire de l'église où celle-ci doit avoir lieu, un second autel doit être dressé sur l'un des côtés du maître autel, afin que l'évêque élu y récite les prières du début de la messe.

L'heure du sacre arrivée, le prélat consécrateur prend place au fauteuil qui lui a été préparé devant le maître-autel. Les deux évêques assistants, revêtus des ornements pontificaux, lui amènent celui qui doit être consacré, le conduisant au milieu d'eux. S'adressant au consécrateur, le plus ancien prélat assistant lui dit : « Très Révérend Père, la Sainte Eglise catholique demande que vous éleviez ce prêtre ici présent à la charge de l'épiscopat. » — « Avez-vous un mandat apostolique ? » interroge le consécrateur. — « Nous l'avons, » répond l'assistant. Et le remettant à un secrétaire, celui-ci fait la lecture de ce document par lequel le Souverain Pontife confère au nouvel évêque l'institution canonique.

Cette lecture achevée, le consécrateur répond : « *Deo gratias,* » puis, si les lettres apostoliques l'exigent, l'évêque élu s'agenouille devant lui et prête entre ses mains le serment de fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège, serment qu'il termine en mettant les deux mains sur les Saints Evangiles et en disant : « Que Dieu me soit en aide et ces Saints Evangiles. » Après ce serment, les deux évêques assistants s'asseoient de chaque côté de l'évêque élu et le prélat consécrateur pose à celui-ci une série de questions pour s'assurer de la pureté de sa foi et de sa volonté de pratiquer toutes les vertus que va réclamer sa nouvelle dignité. L'évêque élu répond comme il convient à toutes ces questions et, l'examen fini, va baiser avec respect la main du consécrateur.

La messe commence alors. Le consécrateur et l'évêque élu récitent ensemble les prières qui se disent au bas de l'autel. Lorsqu'elles sont terminées et que le consécrateur va monter au maître-autel. l'évêque élu le salue et se rend à son autel, accompagné des évêques assistants. Là on lui ôte la chape dont il était revêtu jusque-là, on l'habille en évêque en lui mettant au cou la croix pectorale, en décroisant son étole pour la laisser pendre des deux côtés, en le revêtant aussi de la tunique, de la dalmatique et de la chasuble, en lui attachant enfin le manipule au bras gauche. Ainsi revêtu, il monte à l'autel au milieu des deux prélats assistants et, sans quitter le milieu de l'autel, dit la messe du jour jusqu'au Graduel et son verset inclusivement, pendant que le consécrateur en fait autant au maître-autel.

Le Graduel fini, le prélat consécrateur revient s'asseoir à son fauteuil, tandis que l'évêque élu vient s'asseoir devant lui entre ses deux assistants. Le consécrateur lui apprend quels seront ses devoirs : « Il faut, lui dit-il, que l'évêque juge, interprète, consacre, confère les ordres, offre le saint sacrifice, baptise, confirme... » Il invite l'assistance à prier pour le nouvel élu ; lui-même, donnant l'exemple, se met à genoux ainsi que les prélats assistants et récite les litanies des Saints, tandis que celui qui doit être sacré se prosterne le visage contre terre au pied de l'autel. A la fin des litanies, le prélat consécrateur se lève, prend la crosse et, se tournant vers l'évêque élu qui demeure prosterné contre terre, il trace sur lui trois signes de croix en disant chaque fois : « Daignez bénir... daignez bénir et sanctifier... daignez bénir, sanctifier et consacrer l'élu ici présent. » Et toute l'assistance d'ajouter : « Nous vous en supplions, Seigneur ! »

II

Les litanies terminées, tous se lèvent et celui qui doit être sacré vient s'agenouiller devant son consécrateur qui, aidé par les deux prélats assistants, lui met le livre des Evangiles ouvert sur les deux épaules, en le faisant un peu appuyer sur sa tête. En même temps, consécrateur et prélats assistants placent leurs deux mains sur la tête de l'élu en disant : « Recevez le Saint-Esprit. » Cette imposition des mains est le rite essentiel du sacre des évêques ; c'est elle qui leur confère le caractère et la grâce de l'épiscopat, comme l'indiquent ces paroles de S. Paul à Timothée : « Ne négligez pas la grâce qui est en vous et qui vous a été donnée avec l'imposition des mains. »

Le consécrateur quitte sa mitre et récite une prière suivie d'une préface où il sollicite pour le nouvel évêque toutes les vertus symbolisées par les ornements dont il va le revêtir. Puis il entonne le *Veni Creator*, que continue l'assistance. Durant le chant de cette hymne, l'évêque élu, le front ceint d'une bande de toile blanche, vient s'agenouiller devant son consécrateur qui oint de saint chrême sa tête à l'endroit de la tonsure en y formant d'abord une croix. puis en étendant l'onction sur tout le reste. Il dit en même temps : « Que votre tête soit ointe et consacrée par la bénédiction du ciel pour l'ordination pontificale. » Et, traçant un triple signe de croix, il ajoute : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Après avoir purifié ses doigts avec de la mie de pain, le consécrateur termine la préface commencée tout à l'heure.

Cette préface achevée, l'évêque consécrateur entonne une antienne qui rappelle l'onction faite jadis au grand-prêtre Aaron et, tandis que l'assistance chante le psaume *Ecce quam bonum,* d'où est tirée cette antienne, l'évêque élu vient de nouveau s'agenouiller devant son consécrateur qui, avec le saint chrême, oint en forme de croix l'intérieur de ses deux mains réunies ensemble. « Que

ces mains, dit-il en même temps, soient ointes avec l'huile sainte et le chrême sanctifié; soyez sacré comme Samuel sacra David roi et prophète. » Et il demande à Dieu que tout ce que l'élu aura béni et sanctifié le soit réellement et que l'imposition de ses mains consacrées soit salutaire à tous.

Après avoir de nouveau purifié ses doigts, il bénit la crosse du nouvel évêque et la lui remet en disant : « Recevez le bâton de la charge pastorale, sévissez avec bonté contre les vices, maintenez la justice sans colère, gagnez les cœurs pour y faire germer les vertus et dans votre douceur n'oubliez pas la sévérité nécessaire pour maintenir la discipline. » Il bénit aussi l'anneau et le lui passe au doigt en disant : « Recevez cet anneau qui est le sceau de la foi et l'emblème de la fidélité inviolable que vous devez à votre épouse qui est la Sainte Eglise de Dieu. » Enfin il enlève de dessus les épaules du nouvel évêque le livre des Evangiles et le lui remet entre les mains en lui disant : « Recevez l'Evangile, allez prêcher au peuple qui vous est confié, car Dieu, dont la puissance est sans bornes, vous protègera de sa grâce. »

Et toutes ces cérémonies se terminent par un baiser fraternel que consécrateur et prélats assistants donnent au nouvel évêque.

III

L'évêque consacré, accompagné de ses deux assistants, retourne à son autel, ses mains ointes du saint chrême soutenues par une écharpe de toile. Lorsqu'il y est arrivé et qu'il s'est assis, on lui essuie la tête avec de la mie de pain et un linge blanc, on lui peigne les cheveux avec un peigne d'ivoire, et il purifie ses mains tandis que le consécrateur lave aussi les siennes. Ils se remettent ensuite chacun à leur autel et y continuent la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement. A ce moment, le consécrateur se rasseoit à son fauteuil, le consacré va à lui accompagné de ses deux assistants et, s'étant mis à genoux, il lui présente pour offrande deux flambeaux allumés, deux pains dont l'un est doré et l'autre argenté avec deux barils également dorés et argentés. Pains et barils portent les armoiries du consécrateur et du consacré. Cette offrande finie, le nouvel évêque monte au même autel que son consécrateur, du côté de l'épître, entre ses deux assistants, et il y continue la messe avec lui, tous deux à haute voix afin de bien prononcer les paroles simultanément.

A la communion le nouvel évêque reçoit du consécrateur le baiser de paix qu'il transmet à ses deux assistants, puis la communion ellemême qu'il reçoit debout sous les deux espèces, partageant avec son consécrateur la même hostie consacrée et buvant au même calice; il partage également avec lui les premières ablutions. Tous deux achèvent ensuite la messe, le consécrateur placé du côté de l'épître et le consacré et ses deux assistants du côté de l'évangile.

Après que l'évêque officiant a donné sa bénédiction solennelle comme de coutume, il s'asseoit dans son fauteuil et le consacré vient s'agenouiller devant lui. Le consécrateur bénit la mitre et l'asperge comme il l'a fait pour la crosse et l'anneau, puis la met sur la tête du nouvel évêque, aidé par les prélats assistants, en priant Dieu que cette mitre soit pour celui qui la reçoit comme un casque de protection et de salut. Il bénit ensuite les gants et les lui met comme emblème de la pureté et de l'innocence que doivent conserver les mains consacrées. Enfin on intronise le nouveau prélat : le consécrateur et le premier évêque assistant, le prenant par la main, le font asseoir dans le fauteuil du consécrateur, à moins que le sacre n'ait lieu dans la cathédrale même du nouvel évêque, car alors on le conduirait à son trône épiscopal; ils lui mettent la crosse en main, puis, se retirant un peu vers le côté de l'évangile et se tenant debout sans mitre, le consécrateur entonne le *Te Deum* d'actions de grâces.

Pendant que toute l'assistance en fait retentir les voûtes de l'église, le nouvel évêque, conduit par ses deux assistants, parcourt les nefs de celleci et répand à pleines mains sur l'assistance ses premières bénédictions que tous reçoivent avec bonheur et reconnaissance.

De retour à l'autel, il va se mettre dans le fauteuil où il se tient assis, la mitre en tête et la crosse en main, jusqu'à la fin du *Te Deum*, tandis que les prélats assistants vont se placer près du consécrateur, debout et découverts. Le *Te Deum* achevé, le consécrateur entonne une antienne, suivie d'une oraison où il conjure le Seigneur, pasteur et recteur de tous les fidèles, de jeter un regard propice sur son serviteur qu'il vient d'élever à l'épiscopat. Le nouvel évêque donne ensuite sa première bénédiction solennelle. Après l'avoir reçue la tête découverte, le prélat consécrateur et les deux prélats assistants reprennent leur mitre et se tiennent debout du côté de l'évangile. Le nouvel évêque se rend du côté de l'épître et là il se met à genoux, tourné vers son consécrateur, en lui disant par manière de remerciement : « *Ad multos annos !* Je vous souhaite longue vie ! » Il le fait de nouveau au milieu de l'autel et enfin une troisième fois à ses pieds en élevant chaque fois davantage la voix, lui témoignant ainsi sa profonde reconnaissance et le vif désir qu'il a de le conserver longtemps, lui et ses deux prélats assistants, comme amis et comme modèles. Après avoir de nouveau reçu le baiser de paix des trois prélats, il récite le dernier Evangile en se rendant à son autel, tandis que son consécrateur en fait autant.

La cérémonie du sacre est terminée. Si les circonstances le permettent, le clergé se met en procession pour reconduire en triomphe le nouveau pontife, tandis que la foule se presse sur son passage, avide de recevoir à nouveau sa bénédic-

tion, de baiser son anneau et celui des prélats qui l'ont consacré ou sont venus par leur présence rehausser la cérémonie de son sacre. Pendant ce temps, l'orgue fait retentir les voûtes de leurs puissants accords, pendant que les cloches lancent dans les airs leurs joyeuses volées. C'est partout la joie et l'enthousiasme, et avec raison, car la dignité dont l'Eglise vient de revêtir un de ses fils est la plus haute qui puisse être conférée à un homme et la cérémonie qui s'achève prouve admirablement la vitalité et l'éternelle jeunesse de l'Eglise.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

XV

13e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, ROI ET CENTRE DE TOUS LES CŒURS

Mes frères,

Le Souverain Pontife Pie XI, en proclamant le Christ « Roi », n'a certainement pas songé à édicter un dogme nouveau. Mais, en se référant à une croyance déjà ancienne, il a tenu à mettre celle-ci davantage en lumière, à lui donner une vigueur nouvelle, pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu. On ne saurait trop méditer l'encyclique par laquelle il promulgue une fois de plus la royauté du Sacré-Cœur, à la suite de son prédécesseur Léon XIII. Il y a là tout un corps de doctrine qui comporte, pour chacun de nous, d'utiles et profitables applications.

I

Ce n'est pas en une brève allocution qu'il est possible d'expliquer toute cette théorie surnaturelle. Force nous est donc de nous en tenir à quelques idées principales : Dieu fasse au moins qu'elles pénètrent dans tous vos cœurs.

Déjà, sous le souffle de l'Esprit divin, S. Paul avait proclamé la suprématie du Christ, « qui est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature, en qui sont fondées, dans le ciel et sur la terre, toutes les choses visibles et invisibles, les Trônes, les Dominations, les Principautés et les Puissances. Tout a été créé en lui et par lui Il existe lui-même avant tout et tout ne subsiste que par lui. » (Col., I, 15-17).

Le même apôtre se hâtait d'ajouter que le Christ est le chef du corps de l'Eglise, qu'il en est le principe et en détient la primauté : « ut sit in omnibus ipse primatum tenens. » Il lui reconnaissait le pouvoir de réconcilier les pécheurs, ce qui est une prérogative souveraine, et le promulguait, par tous ces éloges, le Roi de l'univers.

Si quelqu'un avait la curiosité de remonter plus haut encore, il lui serait facile de trouver, dès l'Ancien Testament, des preuves manifestes de la royauté de Jésus. Citons seulement, comme exemples, le psaume 23, avec ce passage dont l'interprétation messianique est certaine : « Quis est iste rex gloriæ ? » ou encore cet autre psaume que connaissent bien nos fidèles : « Dixit Dominus Domino meo, » qui prédit à la fois les humiliations et les revanches du Christ-Roi.

Mais il est un témoignage plus direct encore. Lorsque, dans l'affreuse matinée du Vendredi Saint, le Sauveur comparut devant le procurateur romain Ponce-Pilate, celui-ci lui posa une question insidieuse : « Es-tu le Roi des Juifs ? » Jésus ne le nia point. Avec sa surhumaine prudence, il se borna à rétorquer l'argument, ce qui était une façon de le confirmer : « Dis-tu cela de toi-même, répondit-il, ou bien l'as-tu appris par d'autres ? » Il proclamait ainsi sa domination sur le peuple élu. Mais sa pensée allait plus loin, et si le juge lui avait demandé s'il se reconnaissait comme Roi des Gentils, il eût sans doute répondu de même.

Aussi, en commentant ce texte sublime de nos Saints Livres, le grand Docteur de l'Eglise S. Augustin est-il fondé à dire « qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que le Roi des siècles soit aussi le Roi des hommes [1]. » Et le même saint indique ensuite la supériorité du Christ sur les souverains de la terre. Celui-là n'est pas venu pour exiger des impôts, ni pour conquérir des territoires. Il est le Seigneur de la race prédestinée, afin de veiller éternellement sur elle, de diriger son esprit et ses actes, de la maintenir dans l'espérance et dans l'amour. « Celui qui est appelé en ce monde Roi des Juifs, ajoute-t-il, est aussi dans le ciel le Souverain des anges. Mais est-il ici-bas seulement le chef des Hébreux ou plutôt est-il encore celui de la Gentilité ? Certainement. »

II

Si le loisir nous en était donné, nous pourrions facilement accumuler les attestations qui, au cours des âges, se multiplient en faveur de la royauté du cœur de Jésus. Venons-en tout de suite à une affirmation qui a pour elle le double avantage d'être essentiellement moderne et d'émaner du chef suprême de l'Eglise.

Dans son encyclique *Quas primas,* du 11 décembre 1925, le pape rappelait d'abord le vœu d'une multitude de cardinaux, d'évêques et de fidèles en faveur de l'institution d'une solennité liturgique du Christ-Roi. Il expliquait ensuite les raisons qui le conduisaient à condescendre à ce désir. Le Christ est roi, proclamait-il, à cause de la place éminente qu'il occupe au-dessus de toutes les créatures. Et il s'empressait de justifier sa thèse. Il parlait de cette domination de la Vérité incréée, qui doit subjuguer toute intelligence droite et loyale. Il parlait de cette sainteté infinie du Christ derrière laquelle sont tenues de se ranger toutes les volontés humaines. Il disait encore que Jésus est le roi des cœurs, à cause de sa bénignité, de sa douceur, de sa suréminente charité. Quel mortel au-

[1] S. Augustin, *Tract. 51, in Joan. XII, 13.*

rait donc l'audace de rivaliser avec le Seigneur sous n'importe lequel de ces points de vue ? Puis, toujours dans le même document, le Saint-Père se référait à l'autorité d'un grand Docteur, S. Cyrille d'Alexandrie, pour établir la nuance qui sépare la souveraineté du Christ des simples puissances de ce monde. Ce pouvoir-là ne s'impose ni par la force des armes ni par aucune espèce de contrainte ; il existe par son essence même, c'est-à-dire par le fait que la divinité s'unit à l'humanité dans Jésus, et que, par suite, le Rédempteur doit jouir de toutes les prérogatives que nous devons reconnaître à Dieu.

D'où il résulte que le Christ a droit, non seulement à l'adoration des anges et des hommes, mais aussi à leur docilité. Toute créature est soumise à la domination de Dieu, mais il y a une différence inouïe entre l'obéissance du reste du monde et la nôtre. La nature animale ou végétale subit, sans rien y comprendre, les lois posées par la Providence et n'a aucune possibilité de s'y soustraire. L'homme, au contraire, a été doué de la faculté de comprendre la raison des ordres donnés. Et il jouit même de la possibilité périlleuse de s'y soustraire, à ses risques et périls. Evidemment ce dernier privilège comporte le danger de sa réprobation pour celui qui entrera en révolte contre le Tout-Puissant. Mais c'est tout de même une grandeur incomparable et qui, en outre, est la source du mérite de nos actions libres, mérite destiné à une récompense éternelle.

Et le jugement sans recours de nos actions — ce qui est encore un attribut de la souveraineté — est dévolu, non pas directement à Dieu le Père, mais au Verbe incarné, comme en fait foi le texte évangélique, si opportunément rappelé dans l'encyclique dont nous parlons : « Le Père ne juge personne, mais il a délégué toute sentence à son Fils. »

Cela comporte sans doute, et en premier lieu, le pouvoir, pour le Sacré-Cœur, d'examiner les causes de tous les hommes, dont pas un ne pourra manquer de comparaître à son tribunal. Cela comporte le droit de condamner au purgatoire ou à l'enfer. Mais cela comporte aussi le droit de grâce, l'un de ceux qui doivent être les plus doux à exercer. Quel motif, pour nous, de reconnaissance et de confiance ! Ce roi qui décidera de notre destin est aussi le frère qui s'est sacrifié pour nous. Pour peu que nous y mettions de bonne volonté, comme il sera enclin à la clémence !

Il va sans dire que lorsque nous parlons de la royauté du Sacré-Cœur, nous n'entendons pas une domination temporelle au sens vulgaire. Sans doute, Notre-Seigneur, maître de tout, pourrait prétendre diriger par lui-même la marche des affaires humaines. Dieu l'a, du reste, fait jadis, lors du gouvernement théocratique des Hébreux.

Mais ce souci des choses matérielles aurait, en se généralisant, quelque chose de mesquin, d'inférieur à la dignité suréminente de Dieu. Aussi notre Créateur préfère-t-il nous laisser le soin de régler par nous-mêmes et à notre guise les questions qui ne relèvent que de nos conditions pratiques d'existence. Tel régime politique nous plaît ? Rien ne nous empêche de l'adopter, pourvu qu'il ne contrecarre pas les notions fondamentales de la morale. Une seule remarque s'impose à ce sujet : c'est que l'Eglise instituée par le Christ, doit toujours, de droit divin, jouir des prérogatives de la souveraineté que lui a léguée son Fondateur. L'exercice de ses droits a varié beaucoup au cours des âges, depuis le temps où chaque évêché et chaque abbaye constituaient un fief ecclésiastique. Mais le principe demeure le même : l'Eglise est reine comme le Christ est roi. Toute atteinte à sa juridiction est un sacrilège. Si la violence peut la contraindre en fait, elle n'abolit pas sa domination imprescriptible, car l'Eglise est seule juge de l'opportunité des concessions qu'elle peut faire. Sur ce terrain, comme sur les autres, la parole de Jésus reste vraie : « Les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

III

Nous n'aurons guère à nous étendre sur la dernière partie de notre méditation, car elle n'est qu'une conséquence de tout ce que nous venons de dire. Quand nous répétons, dans nos litanies, que le Sacré-Cœur est le « centre de tous les cœurs, » nous avons l'impression d'une affaire absolument normale. A-t-on jamais vu un prince qui ne soit pas le centre d'une cour ? Ah ! certes, cette cour peut varier infiniment en importance, suivant l'éclat, le prestige, le pouvoir de celui qui la préside. A ce sujet l'époque féodale et, plus récemment, l'Allemagne du XVIII^e siècle, ou l'Italie du XIX^e, présentent de curieux exemples de seigneurs environnés seulement de quelques personnalités fidèles ou grassement rétribuées. Par contre, il suffit d'évoquer la cour de Louis XIV pour éprouver un sentiment de puissance et de majesté.

Mais vous admettrez bien que le Roi du ciel domine infiniment tous ces fastes terrestres et que sa puissance d'attraction est, par suite, incomparablement plus grande.

Consciemment ou non, tous les cœurs du monde sont entraînés vers Dieu, car il n'est pas une âme, si disgraciée soit-elle, qui n'éprouve quelque noble désir, quelque aspiration vers le bien et vers l'infini. Le pôle de cette attraction, c'est Dieu lui-même, qui nous infusa, en nous créant, ces instincts de vérité, de justice et d'amour.

Mais Dieu, tel que nous nous le représentons, est difficilement accessible : il est trop haut, et nous le croyons trop loin. Aussi sommes-nous heureux d'avoir, pour nous élever et nous rapprocher, ce médiateur dont la grandeur sans bornes se voile sous des apparences humaines et que nous appelons le Rédempteur.

Une vieille maxime affirme à bon droit que « l'amour appelle l'amour. » A ce compte, comment ne serions-nous pas attirés invinciblement vers ce foyer de tendresse ardente qu'est le cœur de notre aimable Jésus ? A celui qui nous a tout donné, même son sang, ne devons-nous pas rendre, en retour, une charité aussi ardente que respectueuse ? Le Christ nous attire, du reste, par toutes les facultés de notre être : notre esprit, naturellement droit, aime à retrouver en lui la vérité la plus éclatante, la plus totale et la plus pure. Nos énergies sentent qu'elles doivent s'employer dans le sens qu'il indique, même lorsque nos passions essaient de contrebattre l'influence qu'irrésistiblement il exerce sur nous. Et notre sensibilité ne serait qu'un vain mot si elle ne se laissait pas émouvoir par tous les prodiges de dévouement qu'a réalisés pour nous ce Dieu crucifié.

D'ailleurs, nous nous sentons d'autant plus attirés vers lui qu'il use moins, à notre égard, de coercition. Un monarque d'ici-bas arrive toujours à obtenir des flatteries, soit en y mettant le prix, soit en usant de contrainte. Mais que valent ces hommages intéressés ou hypocrites ? Jésus, au contraire, ne veut rien de nous qu'un amour spontané et sincère. Les formules n'ont de valeur à ses yeux que si elles traduisent des sentiments réels. Et c'est parce que sa tendresse délicate fait vibrer au fond de notre âme les cordes les plus délicatement sensibles, que nous nous empressons d'accourir vers lui.

* *

De même que notre pauvre cœur de chair est le dominateur de notre vie et le centre de nos affections — car s'il cessait un instant de palpiter nous ne serions plus que cadavres — ainsi le cœur sacré du divin Maître est le souverain de nos âmes. Nous ne pouvons nous maintenir dans une existence spirituelle qu'en restant en communion avec lui, qu'en participant à tout ce qui le fait battre, qu'en nous serrant autour de lui, afin d'en recevoir ces deux éléments de n'importe quelle vitalité : le mouvement et la chaleur.

Notre propre intérêt nous commande donc de reconnaître la royauté de ce cœur divin, d'obéir à ses impulsions, de recevoir de lui quelques gouttes du sang précieux qui vivifie éternellement. Mais ce n'est pas notre intérêt seul qui nous guide. Nous ne sommes pas des calculateurs : nous sommes des sujets dont Jésus a voulu faire ses amis. Il ne tient qu'à nous de conserver cette situation privilégiée, en lui rendant sans cesse nos hommages d'amoureuse vassalité.

POUR L'INSTALLATION D'UN CURÉ

LES FONCTIONS DU PASTEUR

Libenter impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.

Bien volontiers, je donnerai et je me dépenserai moi-même pour vos âmes.

(II Cor., XII, 15).

Mes frères,

Ce n'est pas sans une vive émotion qu'en ce moment je me présente devant vous. Grande avait été déjà mon émotion lorsqu'il y a quelques jours, entrant pour la première fois dans cette église, je remarquai partout des traces d'un deuil récent : cette chaire, cette stalle, le confessionnal couverts des livrées de la mort. Et je pensais tout naturellement à ce cher défunt que vous pleurez et que vous ne pleurerez jamais assez, à ce pasteur vénérable qui pendant quinze ans vous a donné tout son cœur, qui, bon et doux, à l'exemple du Sauveur, a passé parmi vous en faisant le bien. Faut-il donc que la mort ait brisé si vite les liens si doux qui réunissaient le pasteur et ses paroissiens ? Et j'étais là, agenouillé à côté de cet autre bon prêtre, du digne neveu de votre pasteur, qui, pendant six ans, a été pour lui un auxiliaire si précieux. Vous avez su apprécier l'un et l'autre : vous les réunirez toujours, m. f., dans la même affection et la même reconnaissance.

Et alors je pensais à moi-même, comme je pense maintenant à l'étendue de mes nouvelles obligations. Hélas ! Seigneur, pourrais-je dire avec un prophète, je ne suis qu'un enfant, je ne sais pas parler : *Puer sum, nescio loqui.* Et je reculerais épouvanté, si je ne savais pas que le Dieu qui m'envoie, pour mieux faire éclater sa puissance, choisit souvent ce qui est faible, afin de confondre ce qui est fort, et qu'il choisit souvent les petits de son peuple pour en faire les instruments de ses desseins et de ses miséricordes. Et que suis-je donc, ô mon Dieu, pour diriger, instruire, sanctifier tout ce peuple ? En vous, Seigneur, je mets ma confiance. Et après Dieu, m. f., c'est en vous que j'espère. Oui, j'attends de vous cette bonté, cette indulgence dont j'aurai souvent besoin et qui rendront mon ministère plus facile et plus fructueux.

* *

Vous le comprenez, m. f., ce n'est point un long discours que je dois vous faire aujourd'hui. Je dois seulement parler le langage du cœur, pour vous dire ce que je viens faire parmi vous.

Me voici donc au milieu de vous, comme votre pasteur, comme votre curé. J'ai, comme tel, un grand ministère à remplir. En effet, Qu'est-ce qu'un pasteur ? Qu'est-ce qu'un prêtre ? Le prêtre, le pasteur, c'est le représentant de Dieu près des âmes, c'est l'ambassadeur de Jésus-Christ. Le prêtre, c'est la sentinelle avancée, chargée de garder, de défendre, d'avertir le peuple chrétien ; c'est le mi-

nistre de Jésus-Christ et le dispensateur de ses mystères.

Dans une vision prophétique, le patriarche Jacob vit une échelle mystérieuse qui reliait le ciel à la terre, et les anges du Seigneur qui montaient et descendaient le long de cette échelle. Voilà bien le prêtre. Semblable à ces anges, il est l'intermédiaire chargé de plaider les intérêts de Dieu près des hommes et les intérêts des hommes près de Dieu, chargé de porter au ciel les prières de ses frères et de faire tomber pour eux la rosée bienfaisante de la grâce.

Voilà déjà, m. f., ce qu'est le prêtre. Et pour préciser, je vais vous dire les paroles qui ont été adressées à chacun de nous au jour de notre consécration sacerdotale : « Le prêtre doit offrir, bénir, présider, prêcher et baptiser. »

Le pasteur, c'est un homme que Dieu envoie. Dans l'Ancienne Loi, nul n'aurait osé usurper les fonctions de chef du peuple sans l'appel divin. Ce fut sur l'ordre de Dieu que Moïse, Saül, David et tant d'autres prirent en mains le gouvernement du peuple juif. « Va vers mon peuple, dit Dieu à Moïse, et tu leur diras : Celui qui est m'envoie vers vous. » Cette mission est bien plus nécessaire encore sous la loi de grâce. Aussi, m. f. si aujourd'hui je viens me présenter devant vous, ce n'est pas en mon nom, mais au nom de mon évêque, au nom de Jésus-Christ lui-même, et ainsi je puis dire moi aussi : « Celui qui est m'envoie vers vous. » C'est parce que Dieu m'envoie que malgré mes appréhensions mon cœur surabonde d'espérance et de bonheur.

Mais pourquoi Dieu m'envoie-t-il vers vous ?

C'est d'abord pour *offrir le saint sacrifice*. Vous devez à Dieu, comme à votre Créateur et Maître, un culte souverain, digne de cette infinie majesté : je lui offrirai à l'autel un sacrifice digne de lui. Vous lui devez des actions de grâces pour tant de bienfaits dont vous êtes comblés, dans l'ordre de la nature et de la grâce ; je lui offrirai avec et dans la Victime eucharistique les plus sublimes remerciements. Vous avez besoin qu'on vous pardonne vos péchés : je lui offrirai, avec la Victime de propitiation, un sang dont une seule goutte suffirait pour racheter le monde. Enfin, vous avez besoin de grâces pour opérer votre salut : le corps et le sang de Jésus-Christ, que j'offrirai chaque matin sur l'autel, vous obtiendront toutes ces grâces.

Qu'offrirai-je encore ? Le sacrifice de louange. J'offrirai à Dieu, en votre nom, la prière de mon Bréviaire, prière officielle que l'Eglise me met si souvent sur les lèvres. Comme Moïse, j'élèverai les mains vers le ciel pendant que vous travaillerez, que vous combattrez dans la plaine, et, Dieu aidant, vous serez victorieux.

Qu'offrirai-je enfin ? Ah ! j'offrirai à Dieu vos propres prières, vos larmes, vos souffrances, vos désirs. Et priant, offrant ensemble, nous serons plus sûrs d'être exaucés.

Voilà la première fonction du pasteur. Voici la seconde : *bénir*. C'est pour cela en effet que les mains du prêtre sont consacrées au jour de son ordination. Et que doivent bénir les mains ? Elles béniront vos personnes d'abord. Le prêtre lèvera la main et la bénédiction qui s'en échappera vous rendra justes de pécheurs que vous étiez. Souvent, les juges de la terre lèvent la main pour condamner. Qu'elle est plus belle et consolante, la mission du prêtre ! Il ne sait guère condamner, il ne maudit jamais, il bénit toujours. Nous bénirons vos enfants, ces chers enfants que vous aimez tant, pour qu'ils soient dignes de vous, de leurs parents de la terre, de leur Père qui est au ciel. Nous bénirons vos champs, vos vignes, vos travaux, pour que vous soyez aidés du Dieu de qui vient toute bénédiction.

Que doit faire encore le pasteur ? Il doit *présider l'œuvre de Dieu*. Oui, m. f., malgré mon indignité, je viens me mettre à votre tête comme un autre Moïse, pour vous conduire dans la Terre de la promesse. Mais quoi ! être à la tête d'un peuple nombreux, lui montrer toujours le chemin de la vertu, quelle tâche est la mienne et combien j'ai besoin que votre main toute puissante me soutienne !

Et non seulement il faut que je sois le porte-drapeau, mais il faut aussi que j'instruise, que je *prêche*. Or, ce que je viens vous prêcher, c'est l'Evangile. C'est l'Evangile avec son dogme, sa morale, son culte. Son dogme : je vous prêcherai un Dieu créateur et rédempteur, votre origine, votre destinée, les mystères du Sauveur, le Symbole en un mot. Je vous prêcherai la morale de l'Evangile, fondée sur le double précepte de la charité envers Dieu et de la charité envers le prochain. Je vous parlerai aussi du culte divin, de nos fêtes, de nos cérémonies religieuses, du respect et de l'amour qu'il faut avoir pour la maison de Dieu.

Et si je dois à tous l'instruction, il est toutefois une partie bien intéressante du peuple qui m'est confié, à qui je dois tout particulièrement mes soins : je veux dire les enfants. Mais j'éprouve le besoin de vous dire dès maintenant, m. f., que je ne puis me passer de votre concours. La meilleure éducation, celle qui demeurera toujours, c'est l'éducation de la famille, ce sont les leçons que l'enfant a reçues sur les genoux de sa mère. Je m'occuperai donc de ces chers enfants, je les aimerai, je travaillerai à les rendre dignes de votre affection : et ce sera pour moi la plus douce des occupations.

Une dernière fonction du pasteur, c'est d'*administrer les sacrements :* mais je n'insiste pas pour le moment... je crains d'être trop long.

Voilà, mes chers paroissiens, les graves obligations que j'ai contractées envers vous. Ces devoirs, je ne crains pas de les reconnaître, et j'espère que Dieu viendra en aide à ma faiblesse et me rendra moins indigne de la mission qu'il m'a confiée.

Ai-je besoin maintenant de vous dire ce que je veux être à votre égard ? Je veux, m. f., vous être

tout dévoué. Je vous dois mon temps, mes travaux, ma santé, ma vie même : tout cela est à vous désormais et je me dois à tous : *Omnibus debitor sum.* Désormais, vos intérêts seront mes intérêts, vos peines seront mes peines, vos joies feront mes joies. Quoi qu'il en soit des peines ou des joies que Dieu me réserve au milieu de vous, soyez bien sûrs que je ne veux qu'une chose : votre bien, le bien de vos âmes, *impendar ipse pro animabus vestris.*

Nous ne faisons ici qu'une grande famille. Laissez-moi espérer que je trouverai ici les joies, le bon accord d'une famille. Pour cela je compte sur votre bonne volonté à tous...

* *

O mon Dieu, bénissez mon entrée dans cette paroisse. Gardez ceux que vous me confiez, que nul d'entre eux ne se perde pour l'éternité. O sainte et immaculée Mère de Dieu, ange gardien, saint Patron de cette paroisse, venez en aide à ma faiblesse. Et vous, m. f., aidez-moi de vos prières. Vous demanderez pour moi les vertus du bon pasteur, et moi je demanderai pour vous ce qui fait les bons paroissiens : voilà les premiers vœux que nous allons formuler.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

Mademoiselle, Monsieur,

Ce n'est pas moi qui devais bénir votre mariage. Un autre ami de la famille avait été désigné pour remplir ce ministère. Mais la Providence en a autrement disposé. Au moment où nous y pensions le moins, elle a tout à coup appelé à elle cet excellent prêtre. Mais comme les élus qui sont devant Dieu ne se désintéressent pas absolument des choses d'ici-bas, je suis bien persuadé que sa bénédiction va se joindre à la mienne et que, pendant que je vais tout à l'heure prononcer la formule sacramentelle, il vous bénira aussi du haut du ciel et qu'il unira ses prières aux nôtres pour solliciter de Dieu en votre faveur une grâce plus efficace et plus abondante.

* *

Ce n'est pas trop d'une double bénédiction dans une circonstance aussi grave et aussi solennelle que celle-ci. Aux yeux du monde, le mariage est l'affaire la plus importante de la vie, puisqu'il unit ensemble les destinées de l'homme et de la femme et que c'est de cette union que dépend leur avenir. Aux yeux de l'Eglise, c'est quelque chose de plus grand, de plus élevé. Ce n'est plus un contrat ordinaire, c'est un sacrement. N.-S. Jésus-Christ l'a élevé à cette dignité : *sacramentum hoc magnum.* Dieu le sanctifie, Dieu le consacre, et le lien qui résulte de l'engagement que vous allez prendre est un lien sacré, indissoluble, que l'homme ne peut rompre : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* L'Eglise connaît l'inconstance du cœur humain, sa fragilité, et c'est précisément parce qu'elle les connaît qu'elle n'accepte pas devant ses autels de serments éphémères. Elle demande aux affections qu'elle bénit qu'elles soient éternelles, parce qu'elle a confiance dans l'efficacité de la grâce céleste qu'elle leur communique en les bénissant.

Ainsi, Mademoiselle et Monsieur, vous allez être unis pour toujours. Désormais vous ferez ensemble ce grand voyage qu'on appelle la vie ; vous le ferez appuyés l'un sur l'autre, vous en partagerez toutes les joies et toutes les difficultés, et en les partageant vous augmenterez les unes et vous diminuerez les autres. Je ne crains pas de vous montrer les devoirs réciproques qu'implique cette position nouvelle, parce que je sais que vous y avez été parfaitement préparés et que vous saurez les remplir.

Vous avez eu, Monsieur, l'avantage inappréciable d'avoir une mère éminemment chrétienne, et vous avez mis à profit ses bonnes leçons. Car, nous le savons, vous ne venez pas ici pour remplir une vaine cérémonie, vous y venez avec la conviction d'une âme profondément religieuse, et ce qui fait notre espérance, c'est que nous sommes sûrs que sous ce rapport il n'y aura pas de dissonnance dans l'intérieur de votre ménage, et que vous prierez le même Dieu que votre femme, que vous le prierez de la même manière, et que vous marcherez l'un à côté de l'autre d'un pas ferme et égal dans la voie des commandements de Dieu et de l'Eglise, ayant pour but principal les récompenses éternelles qui nous sont promises.

Votre père, Monsieur, en fortifiant de ses exemples les pieux enseignements de votre mère, vous a donné le modèle de deux vertus que j'apprécie d'autant plus qu'elles deviennent tous les jours plus rares : la modestie et le travail. Il a travaillé et il travaille encore, en se disant sans doute que le repos et la jouissance ne peuvent pas être de ce monde. Le travail et la modestie : n'oubliez jamais, Monsieur, que ce sont là les vrais titres de noblesse qui distinguent l'homme au milieu de ses semblables, et si vous êtes ici, c'est parce que la famille dans laquelle vous entrez les a reconnus en vous.

D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que la famille B. vous connaît. Vous vous êtes lié de bonne heure avec les enfants ; vous avez mené ensemble la vie de collège, et il s'est trouvé entre vous cette conformité de goûts, de sentiments et d'idées qui produit l'amitié. Mme B. vous a vu et vous a observé à l'âge où l'on ne se dissimule guère, et ses observations ont été d'autant plus impartiales qu'elles étaient alors tout à fait désintéressées. Vos études finies, l'attrait qui vous avait dirigé vers la famille vous poussa à partager son travail. En vous voyant à l'œuvre, on se rendit compte des qualités solides que vous étiez en état de mettre à la disposition de la maison. De votre côté, il vous est arrivé pendant ce temps ce qui arrive parfois au jeune homme calme et droit qui laisse à la Providence la meilleure part dans la

disposition de son avenir. On voit devant soi des perspectives brillantes, mais plus elles paraissent séduisantes et plus, quand on est sage, on s'en défie. On hésite, on appréhende que ce ne soit l'effet d'un mirage, on a peur que le cœur ne soit dupe des illusions de l'esprit et l'on reste suspendu entre la crainte et l'espérance. Vous avez passé par ces incertitudes, mais quand vous avez vu que votre parole trouvait de l'écho, quand vous avez pu formuler votre désir avec l'assurance qu'il serait accepté, une joie indicible s'est répandue dans votre âme. La bonne nouvelle a ému aussi profondément votre père et votre mère, et comme ils n'ont que vous au monde, leur satisfaction a égalé la vôtre ; de telle sorte que si l'on avait voulu se poser un problème insoluble, on n'aurait eu qu'à se demander lequel de vous trois était le plus heureux et le plus reconnaissant.

Pour vous, ma chère enfant, — c'est ainsi que je dois ici vous nommer, puisque c'est moi, selon l'expression de S. Paul, qui vous ai enfantée en Jésus-Christ, en vous conférant la grâce du baptême, — je n'ai que des encouragements à vous adresser. Si je parlais à une autre, je lui dirais que désormais elle ne doit plus vivre seulement pour elle-même, mais qu'elle se doit tout entière à son époux. Mais je n'ai pas besoin de vous faire cette recommandation. Vous vous êtes toujours oubliée et vous n'avez été heureuse que quand vous avez cru avoir été utile et agréable aux autres. Simple dans vos goûts, vous n'avez point connu les exigences insatiables du luxe et vous ne vous êtes point assujettie aux caprices insensés de la mode. Ce que l'on vous a donné vous a constamment enchantée, parce qu'il vous a toujours paru supérieur à ce que vous aviez désiré. La docilité, la soumission et le dévouement sont en quelque sorte des attributs de votre être ; enfant, vous les avez pratiqués naturellement et sans effort, avant de savoir que ce sont des vertus.

Le jour de votre première communion, votre bon père me raconta que la veille, lorsque vous êtes allée selon la coutume lui demander pardon des petits désagréments, des petites peines que vous aviez pu lui causer, il vous avait embrassée avec émotion en se disant tout bas : « Je n'ai rien ici à pardonner, je n'ai jamais été offensé. »

Qu'il serait heureux, ce bon père, s'il lui avait été donné de vous conduire aujourd'hui devant ces autels pour être témoin des engagements que vous allez prendre ! Qu'il aurait été fier de vous introduire dans votre nouvelle famille ! Mais l'heure de la Providence a pour lui devancé la nôtre. Ce qui nous console, c'est qu'il est allé à Dieu sans nous quitter complètement. Votre digne mère a recueilli comme la plus précieuse portion de son héritage l'esprit d'ordre, de justice et de travail qui le caractérisait. Après avoir été mère de famille infatigable, après s'être dévouée à votre éducation à tous, quand la nécessité l'a exigé, elle est devenue l'homme de la maison. Au lieu de se laisser abattre par le malheur, comme les âmes faibles, elle s'est appliquée aux affaires et elle est arrivée à s'identifier si bien avec les idées et les principes de son mari, que l'étranger ne s'est pas aperçu du changement qui s'est fait à la tête de la maison et qu'il peut croire que ce sont encore les mêmes mains qui tiennent les rênes.

Je vous parlais tout à l'heure, mes chers enfants, de modèles à suivre. Vous n'avez besoin ni l'un ni l'autre d'en chercher d'autres que ceux qui sont autour de vous. Soyez ce qu'ont été vos parents et que vos enfants soient un jour ce que vous êtes. Cette transmission de sentiments, de croyances et de vertus entre dans les vues de la Providence et c'est dans ce but que N.-S. Jésus-Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement.

Le monde fait un devoir aux parents de transmettre à leurs enfants le patrimoine qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Nous le voulons bien, mais dans ce patrimoine, nous ne faisons pas la part la plus grande aux biens de la fortune. Nous mettons avant tout les traditions de religion, de probité et de travail qui constituent ce qu'on appelle l'esprit de famille.

Le père et la mère aiment à se contempler dans leurs enfants et dans leurs petits enfants. Quand ils les regardent, ils sont ravis de retrouver dans leurs traits leurs traits, dans leur parole leur parole, dans leur attitude leur attitude et ils ne se lassent pas d'étudier en eux leur image vivante et rajeunie. Mais ce qui les transporte de joie, c'est de découvrir dans leur cœur les sentiments et dans leur esprit les convictions qui ont fait le charme et l'honneur de leur existence. C'est là ce qui les dédommage de toutes leurs peines, c'est là ce qui leur permet de vieillir sans trop de regrets, parce qu'ils ont l'espérance de laisser après eux d'autres eux-mêmes.

Ah ! s'il y avait beaucoup de familles assises sur ces principes divins et éternels, dans ces temps difficiles et incertains, nous ne craindrions pas les commotions sociales. Quand les apôtres prêchaient l'Evangile, ils ne demandaient pas le nom du gouvernement du pays où ils se trouvaient. Ils enseignaient la doctrine du maître, et si elle était acceptée, elle régénérait les familles et la nation était sauvée.

Réunis tous dans une même pensée, nous allons, mes chers enfants, demander à Dieu que la bénédiction que je vais vous donner vous confère la grâce qui rend les époux chrétiens et vertueux. C'est la seule chose que nous demanderons, parce que nous sommes sûrs qu'elle suffit pour rendre les individus heureux et que ce qui fait le bonheur de la famille fait en même temps le salut de la société.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 julii 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

STATUES RELIGIEUSES -- CHEMINS DE CROIX

en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer. — Ameublement d'églises

LES PLUS VASTES ATELIERS D'ART RELIGIEUX DU MONDE

« L'UNION ARTISTIQUE » A VAUCOULEURS (MEUSE).

A. PIERSON. — CATALOGUES ADRESSÉS SUR DEMANDE.

STATUE de Sainte BERNADETTE à genoux N° 458, la grande Sainte française, en costume de paysanne.

Ce modèle a été établi de telle façon qu'il peut être placé soit à droite soit à gauche de N.-D. de Lourdes. — D'un cachet artistique indéniable, il doit trouver sa place dans toutes les églises, surtout dans celles où il existe déjà une statue de la Vierge de Lourdes.

La gravure ci-contre la représente avec l'un de nos modèles de Vierge de Lourdes. — Les bases des 2 statues sont encastrées dans un socle-terrain que nous fournissons sur demande. — N.-D. de Lourdes s'exécute en toutes tailles et toutes matières et se vend au même prix que le St Curé d'Ars (Voir le dernier Bulletin). — Pour Ste Bernadette, se reporter également à l'un des précédents Bulletins.

Nous exécutons également ces statues en fonte de fer, en différents genres de décors, pour l'extérieur, et en fixons le prix sur demande.

Remarque : Ste Bernadette étant à genoux doit mesurer un peu plus de la moitié de la hauteur de la statue de N.-D. de Lourdes qu'elle doit assortir.

Ainsi, par exemple, une Bernadette de 0m65 assortit une N.-D. de Lourdes de 1m20.

Il sera soumis, sur demande, photographies et prix de ces modèles, de même que de Ste Bernadette en religieuse ou de tous autres modèles, dont nous possédons des milliers de types différents.

CHAUFFAGE DES EGLISES

par L'AEROTHERME "ETNA" bté S. G. D. G.

jusqu'à 20 000 m³ par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complete paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 4.800 fr.

D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L)).

LA VOIX DES Æ CLOCHES

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G.
assurant électriquement
les sonneries des
Volées, Tintements,
Carillons,
Angelus automatiques.

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 12 juillet, page 223.

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux .	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr.
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

ARTERIO-SCLEROSE

Les "Gouttes Spencer" végéto-sulfurées (65 f. 65 p. 1 mois) abaissent la tension de 3 à 6 degrés sans régime.

DIABETE et PETROLE

Les Capsules de "Pétrolex" (240 p. 1 mois, 48 f.) remplacent l'insuline et guérissent sans régime. Notices grat. Lab. des Phocéens, NICE (A.-M.)

Remise 30 % à MM les Membres du Clergé

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée

SOUTANES & Douillettes

sur mesures.
Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.

Essayez, vous jugerez! Tous vêtements de ville et de chœur.
Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE -- ORFÉVRERIE

BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES
— LINGERIE D'EGLISE
DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS
TAPIS — AMEUBLEMENT

Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte **PARIS**
Dessins, devis gratis

solide vie religieuse atténuait les divergences confessionnelles sans jamais les abolir.

Pour la psychologie religieuse d'une jeune protestante de Provence sous le second Empire et dans les premières années de la troisième République, ce livre est un document de premier ordre. On y mesure le vide où peut plonger une âme l'absence, partielle ou complète, de tout élément intellectuel, de toute vérité religieuse objective dans l'enseignement d'un pasteur « libéral » ou d'une institutrice « libérale, » et les joies de l'esprit et du cœur qui résultent ensuite de l'adhésion à la foi eucharistique.

Tous ceux qui ont lu les lettres échangées entre la comtesse d'Adhémar et l'abbé Frémont goûteront dans ce livre une sorte de préhistoire de sa conversion, et apprécieront les lueurs qu'il jette sur l'état du protestantisme français il y a trois quarts de siècle.

Collection « Des Fleurs et des Fruits. » — André GUÉRY. — *Dans la Forêt d'Annam* : **Pierre « le Moï » et ses éléphants.** — In-8 de 280 p., 7 f. — Paris, Editions *Spes*.

C'est dans le cadre grandiose de la forêt d'Annam que se déroulent les événements racontés par André Guéry. Lui-même a vécu de nombreuses années dans ce pays prestigieux et commençait à courir la brousse et la forêt vierge à l'âge où, d'habitude, la jeunesse est encore sur les bancs du collège. Ses souvenirs personnels lui ont donc permis de faire évoluer son héros « Pierre le Moï » dans une suite d'aventures pittoresques et captivantes, qui font songer au *Kim* et à la *Jungle* de Rudyard Kipling.

Ce Pierre — un enfant de treize ans, colonial précoce — est enlevé par un troupeau d'éléphants. Il lui faut se débattre contre la faim, la soif, les bêtes féroces, la maladie, les tribus sauvages des Moïs, les dangers de toutes sortes. Avec un courage merveilleux et une volonté de fer, il triomphe de tout et finalement rejoint, à Saïgon, sa famille qui le croyait à jamais perdu.

Roman passionnant, de saveur exotique, et qui fera connaître aux lecteurs des régions et des peuplades encore presque inexplorées.

Collection « Courrier des Iles. » — Olivier LEROY. **Mes beaux amis.** — In-8 de 171 pages, 12 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

M. Leroy a regardé vivre deux enfants, a noté leurs gestes, a transcrit leurs paroles. De là, ce petit livre destiné à ses enfants et à quelques amis. Rien n'est inventé ni dramatisé. Mais cette fine psychologie enfantine se révèle pleine d'attrait et souvent fait naître l'émotion ; et les sentiments de l'auteur, eux aussi, nous touchent profondément.

Avant de partir pour Arthez d'Asson, où il mourut, l'abbé Bremond écrivait à l'auteur : « Il faut absolument que cela paraisse... » C'est paru.

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la
LIQUEUR LAVILLE
Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.
COMAR & Cie. 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

PAUL CLAUDEL
ECOUTE, MA FILLE
Ces pages, inspirées par l'Écriture, toucheront les âmes féminines. C'est pour elles, c'est pour tous les chrétiens sincères, qu'elles ont été écrites.
3 fr.

A Ste BERNADETTE Cantate dialoguée pr jeunes personnes, par l'abbé J. ARTIGARUM, MONTALIVET (Gironde).
Net : 10 francs

LOURDES VILLA SOULAGNET 22, Rte de Pau, 5 m. Grotte.
Maison recom. au Clergé Prix spéciaux pr groupes. Confort.

Sensationnel !
stable • économique • confortable • robuste •
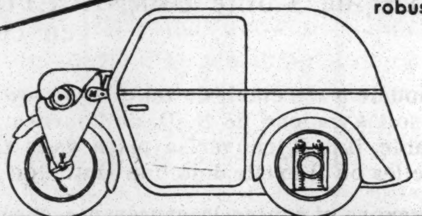
Le nouveau tricyclecar **IVAN COURT**
Puissance réelle 4 c.v. Puissance fiscale 1 c.v.
Bloc-moteur 2 vitesses — Pneus ballons
Chaîne unique - Suspension par trois roues indépendantes - Vitesse moyenne 35/40 k.h.
Consommation : 2 l. 1/2 aux 100 km.
Torpedo monoplace, pare-brise **3.750**
Torpedo biplace — **3.990**
Conduite intérieure aérodynamique **3.990**
TRICYCLECARS IVAN COURT et BROOKLYN
106, rue de la Jarry - VINCENNES (Seine)

EMPRUNT DE TROIS MILLIARDS D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR 4 %

Le Trésor procède actuellement à l'émission d'un emprunt d'obligations du Trésor portant un intérêt de 4 %. Ces titres sont émis au prix de 950 frs par obligation de 1.000 frs et remboursables en 50 ans au maximum à 1.400 frs. Paiement des coupons les 16 Janvier et 16 Juillet de chaque année.

Le remboursement des titres s'effectuera par tirages au sort, effectués les 5 décembre et 5 juin de chaque année, dès cette année.

La prime très importante de remboursement présente donc un intérêt possible immédiat pour les souscripteurs.

La souscription à cet emprunt peut être faite par conversion des bons du Trésor 5 % 1924 qui viennent à échéance le 25 Octobre prochain et remboursables à 750 frs. Il y a lieu d'ajouter à ce moment pour une telle souscription à ce montant la portion d'intérêts courus jusqu'au 25 Juillet 1934 de frs 6.25, soit en tout 756 fr 25.

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS

ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE** CATALOGUE FRANCO TARBES 4204

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à

LISIEUX

UN PROGRÈS SENSATIONNEL !

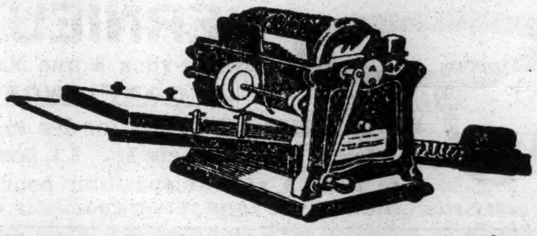

POUR IMPRIMER SOI-MÊME

Voici un appareil qui exprime le dernier mot de la technique moderne : il est entièrement automatique (encrage, prise de papier) et permet l'emploi de tous les formats de papier, en feuille simple ou pliée. Enfin il ne coûte que :

2.500 francs

Demandez la notice explicative sur :

La Machine Rotative "Le RÊVE"

EYQUEM

Toutes fournitures pour Duplicateurs de tous systèmes - Papiers - Encres - Stencils.

EYQUEM, 191, Boulv. Pereire, 191 - PARIS

Fabrication Française

LE CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	les 250 gr 4 fr. 40	
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**

ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas. **NERVIX** pour les maladies bénignes. **ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE** pour les cas plus graves Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau. 47, r. Cl. Lorrain. Lille.

FALCE doreurs, quai du Pont-Neuf, 50, TOURS, pr diocèses Ouest-Sud ; à THIEUX, S. et-M., pr Est-Nord. Dor. argent Objets du Culte.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.
R. C. Seine 64.462
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue. 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois.

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

GUÉRISON CERTAINE par **LA POUDRE ESCOUFLAIRE** Agence générale : à BAISIEUX (Nord)

ASTHME

OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)

L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS